HAL
open science

Constructions d'altermondes : le cas de Notre-Dame-des-Landes, entre résistances et fabrication des possibles

Marguerite Aulanier

To cite this version:

Marguerite Aulanier. Constructions d'altermondes : le cas de Notre-Dame-des-Landes, entre résistances et fabrication des possibles. Sciences de l'Homme et Société. 2021. dumas-03254970

HAL Id: dumas-03254970

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03254970

Submitted on 9 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CONSTRUCTION D'ALTERMONDES

Le cas de Notre-Dame-des-Landes, entre résistances et fabrication des possibles

Mémoire de fin d'études : Repenser la métropolisation, construire un monde en transition – Janvier 2021 ENSAP Bordeaux
Enseignants encadrants : Julie Ambal, Aurélie Couture, Xavier Guillot, Omar Raïs, Fabien Reix, Delphine Willis

Marguerite Aulanier

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

RÉSUMÉ

Les espaces de contestations de grands projets d'aménagement sont devenus pour certains des micro-espaces d'expérimentation concernant d'autres modes de vie. À travers l'aménagement du territoire, ce sont aussi les dynamiques de métropolisation, l'économie capitaliste, ou encore la propriété privée qui sont remis en question. Le dépassement de la critique par les militants permet une élaboration quotidienne de pratiques alternatives dans des domaines aussi variés que l'habitat, l'économie, le rapport à la nature ou encore la démocratie. Le cas de la Zone à Défendre de Notre-Dame-des-Landes est un exemple significatif de ces luttes qui révèlent de véritables envies d'habiter le monde autrement, avec une plus grande considération pour l'Homme et l'environnement.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ENSAP BORDEAUX
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE & DE PAYSAGE

Mots-clefs : altermonde, alternatives, contestations, Notre-Dame-des-Landes, Zone À Défendre

SOMMAIRE

INTRODUCTION p.6

PARTIE 1 : RÉSISTER FACE À UN SYSTÈME DE SOCIÉTÉ DOMINANT p.14

A - UNE FABRICATION DU TERRITOIRE CRITIQUÉE p.15

1- La métropolisation, nouvelle organisation territoriale sublimée p.15

2- Deux visions du territoire en conflit p.18

B - DES PRINCIPES D'INSTALLATION HUMAINE EN DÉBAT p.20

1- Le capitalisme, de la production à la consommation p.20

2- Privatisation et propriété privée, pourvoyeuses de capital social p.23

3- Artificialisation des sols et destruction de la nature, conséquences fâcheuses de l'emprise humaine p.25

C - L'ÉLABORATION D'UN CONTRE-PROJET p.27

1- De la désafilliation politique au clivage idéologique p.27

2- Des espaces oppositionnels aux espaces propositionnels p.34

PARTIE 2 : ÉLABORER IN-SITU D'AUTRES MODES D'HABITER, l'exemple de Notre-Dame-des-Landes p.36

A - COHABITER AVEC LE VIVANT p.38

1- La nature, sujet ou objet ? p.38

2- La reterritorialisation, retour de la souveraineté alimentaire ? p.42

B - UNE ÉCONOMIE ENTRE LOCALITÉ ET GRATUITÉ p.49

1- Relocalisation des activités p.49

2- Une économie circulaire entre partage, échange et mutualisation p.52

C - HABITER LE BOCAGE p.57

1- L'usage des communs p.57

2- Multiplicité de cabanes comme espaces individuels p.62

3- Habiter léger avec les ressources existantes p.66

D - ET SI TOUT ÉTAIT QUESTION DE LIEN SOCIAL ? p.70

1- Une importante cohésion humaine p.70

2- A la recherche d'une autre démocratie p.72

3- Des limites poreuses p.76

CONCLUSION p.79

TABLES DES FIGURES p.83

BIBLIOGRAPHIE p.87

REMERCIEMENTS p.93

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

INTRODUCTION

Depuis une soixantaine d'années, des citoyens de la planète ont engendré une révolution mondiale dans le domaine des idées : les modes de « faire société » sont remis en question. Les critiques face aux systèmes dominants et aux valeurs qu'ils véhiculent n'ont cessé de s'amplifier[1]. Les dynamiques d'opposition traduisent un malaise grandissant dans la société civile. Celles-ci s'opposent à une philosophie qui semble considérer la planète et ses ressources comme un réservoir infini dans lequel puiser. De plus, la manifestation des signes du dérèglement climatique donne du crédit pour contester le modèle en cause. Dans ce contexte d'intensification de la critique, l'idée d'un changement de paradigme se renforce et rencontre aujourd'hui une vraie adhésion dans l'opinion. L'expression « le monde d'après[2] », si présente dans les médias depuis l'épidémie du coronavirus fait écho à cette dynamique de transformation des regards sur le monde et les sociétés.

Déjà dans les années 1990, des premiers mouvements altermondialistes participaient à la fédération et la visibilité des dynamiques contestataires. Elles dénonçaient un système capitaliste et une mondialisation sans limite. Au-delà du refus de modes de vie axés sur la consommation, les altermondialistes proposent d'autres manières de faire et s'inscrivent ainsi dans une dynamique résolument constructive. Avec d'autres mouvements fondés sur les principes de préservation de l'environnement, des luttes anti-nucléaires, du féminisme, c'est toute une mouvance qui partage une sensibilité particulière à l'écologie et une recherche d'émancipation vis-à-vis des systèmes dominants, parmi d'autres similitudes qui les unissent. Ils embrassent une échelle d'implication large. Certains optent pour des positions radicales, d'autres, plus modérées. L'invention d'un autre rapport au monde, plus équitable et respectueux de l'environnement : voici l'objectif commun qui les rassemble.

Les mouvements altermondialistes en particulier réagissent souvent à des projets étatiques. Certains trouvent racine dans des projets d'aménagement du territoire, comme ce fut le cas pour la lutte du Larzac en Aveyron, considérée par certains comme le terreau du mouvement altermondialiste. À partir de 1971, des paysans locaux, rejoints dans un second temps par des intellectuels, s'opposent à l'extension du camp militaire de la Cavalerie. Ce projet finira par être abandonné en 1981. En 1999, le démontage du McDonald de Millau met en lumière l'opposition des éleveurs locaux et des militants de la Confédération Paysanne à l'alimentation standardisée, matérialisée par les fast-foods et

1 Ce que nous appellerons les systèmes dominants ici, sont les organisations sociétales portées par des gouvernements occidentaux et capitalistes.

2 L'expression « le monde d'après » a été employée dans plusieurs articles de presse à propos des perspectives d'évolutions de nos sociétés à la suite de la pandémie du Covid qui a bouleversé nos modes de vie. Dans la même idée, le mouvement citoyen « le monde d'après » travaille sur une co-construction du « monde de demain, multiple et solidaire ».

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

symbolique du modèle économique américain. En plus de la qualité alimentaire, c'est la taxe faramineuse instaurée par les Etats-Unis aux éleveurs locaux qui suscite la controverse. Ainsi, est posée à la fois la question de souveraineté alimentaire ainsi que le modèle de production au cœur d'un système hyper-mondialisé.

Dans le sillon de ces luttes historiques, en parallèle des luttes anti-nucléaires apparaissent de nouveaux mouvements contestataires luttant contre des grands projets d'infrastructures de transport, de loisirs ou de consommation. Ces résistances dénoncent à la fois des injonctions de vitesse et aussi de surconsommation. Elles s'opposent à un aménagement zoné, qui tient peu compte de la vie biologique ou des installations humaines existantes.

Un nouveau sens du terme de « ZAD », non plus comme « Zone d'Aménagement Différée », mais comme « Zone A Défendre » émerge alors. Une zone d'aménagement différée est un outil institutionnel qui permet à un Etat d'acheter progressivement des terres dans le cadre d'un projet d'aménagement, et ceci afin d'éviter la spéculation foncière. Le détournement de codes institutionnels de l'aménagement du territoire renforce la démarche d'opposition des militants face à un mode de fabrication territorial.

L'installation de certains militants sur le lieu de la lutte constitue un véritable contre-projet, en mettant en oeuvre d'autres manières d'habiter, qui répond à l'image d'une démarche utopique. « Utopie ? Sans doute mais l'utopie est indispensable à la régénération des cultures politiques, et l'on n'en conçoit point sans détour par l'espace et les spatialités[3]. »

L'apparition de nouveaux styles de vie s'accompagne d'une implication et d'une politisation forte des militants en dehors des structures habituelles de mobilisations citoyennes :

> [...] loin des formes dites alternatives, légalistes et citoyennistes souvent portées par les classes technomanagériales et la petite bourgeoisie intellectuelle (économie collaborative, travail en commun, fablabs, etc.) qu'on voit fleurir dans le cœur des grandes villes[4].

Empruntes de considérations environnementales et humanistes, les expériences de vie militantes contribuent à la régénérescence des cultures politiques, profondément ancrées dans le territoire.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

3 LUSSAULT, Michel, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, Paris : Seuil, 2017, p163.

4 FABUREL, Guillaume, *Les métropoles barbares : démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Lyon : Le Passager clandestin, 2018, p268.

L'objet de ce travail de recherche est de poser la question de l'apport éventuel de ces mouvements dans nos pratiques d'habiter, en respectant l'humain et l'environnement.

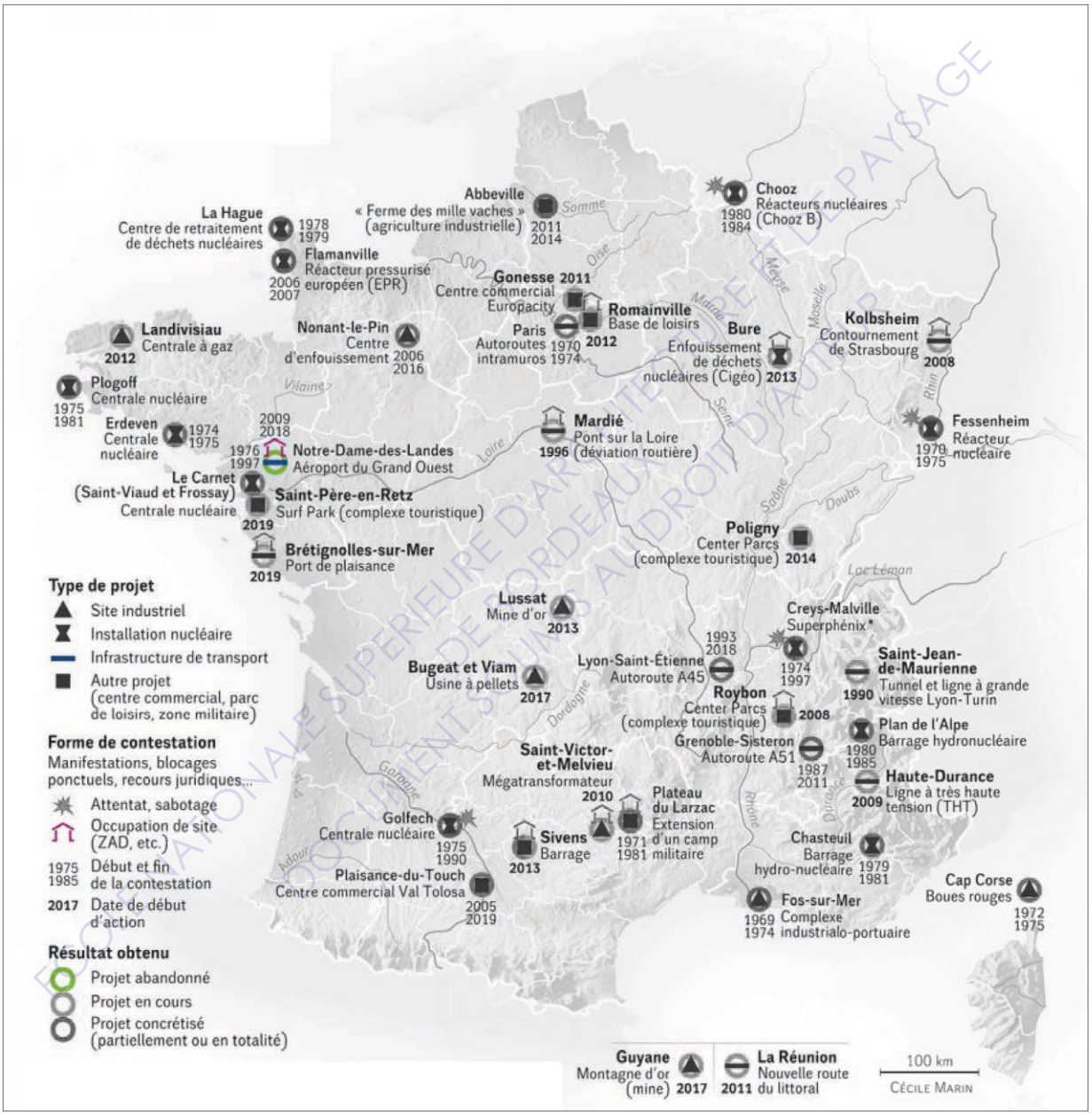

Figure 1. Carte des principales contestations écologistes de grands projets en France. Réalisée par la géographe et cartographe Cécile Marin illustrant l'article « 50 ans de luttes » publié dans *Le Monde Diplomatique* en novembre 2019[5].

5 Les sources des figures se trouvent dans la table des figures p.83.

Figure 2. Carte de localisation du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes par rapport à la métropole Nantaise. Extraite du dossier de la commission nationale du débat public produit dans le cadre de la consultation des habitants du département Loire-Atlantique le 26 juin 2016, avec la question : « Êtes-vous favorable au projet de transfert de l'aéroport Nantes Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des-Landes ? »

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE BORDEREAU DE DROITS AU DROIT D'AUTEUR

Le site de Notre-Dame-des-Landes [Fig. 2], premier exemple à être qualifié de ZAD, m'a paru le cas d'étude le plus pertinent pour étudier la question de la construction d'un alter-monde dans une société néo-capitaliste. L'histoire du lieu et sa postérité en font un cas d'étude sur lequel de nombreux documents ont été produits. Aussi, les pratiques sociales et spatiales sont durablement ancrées, et ceci en fait une zone particulièrement propice à une étude approfondie. Après plus de quarante ans de conflit, le projet d'aéroport est finalement abandonné en janvier 2018, et pourtant la lutte perdure. En effet, plus que la résistance à un projet d'aménagement, c'est un combat pour le « droit aux pratiques alternatives d'autonomie[6] » qui subsiste.

6 PAILLOUX, Anne-Laure, « Zone d'aménagement différé contre "zone à défendre". Analyse d'une lutte pour l'autonomie dans/de l'espace rural. » *Justice spatiale*, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, UMR LAVUE 7218, Laboratoire Mosaïques, Droit au village, N°7, 2015.

La volonté de pérennisation du lieu et des pratiques quotidiennes qui s'y déroulent s'est appuyée en partie sur l'adhésion de la société civile non-militante. La récente médiatisation des pratiques altermondialistes de Notre-Dame-des-Landes, et la sensibilisation croissante aux questions sociales et environnementales ont contribué au développement d'une opinion de plus en plus favorable. L'organisation de portes ouvertes chaque année sur la ZAD contribue à une certaine forme de promotion de la part des militants auprès de la société civile. L'ouverture du site au public, prévue « pour les voisins curieux et les Nantais frileux[7] », donne l'occasion de se rendre sur place librement, de discuter avec les habitants et d'autres visiteurs afin de découvrir l'altérité de la vie qui s'y est construite.

Pour ma part, je m'y suis rendue en septembre 2020 avec pour objectif de confronter des éléments théoriques avec une expérience pratique de terrain et d'essayer de comprendre les réalités vécues par les habitants à un moment donné.

La visite du lieu un jour de portes ouvertes est un paramètre à prendre en compte dans l'étude réalisée, du fait du caractère particulier de cette journée et de la courte durée de l'observation. La mise en scène des lieux, la disponibilité des habitants à expliquer leur vie sur place, et leurs activités quotidiennes m'ont semblé être le résultat d'une pause dans leur vie de tous les jours. Comme me l'a rappelé un habitant de la ZAD, « il faut revenir en hiver, lorsqu'on a froid », quand les sols sont difficiles à travailler et que pas grand-chose ne pousse.

Un autre critère pour comprendre le contexte dans lequel s'est déroulée cette étude me paraît essentiel à expliquer à ce stade de la lecture : c'est un état latent de veille militante. En effet, la ZAD de Notre-Dame-des-Landes a subi une répression policière importante durant l'été 2018, alors que certaines négociations étaient en cours entre l'Etat et les militants de la ZAD. Ceci a été vécu comme un affront par certains habitants, qui ont, encore aujourd'hui, une grande méfiance envers les acteurs institutionnels. C'est pourquoi, dans l'éventualité d'un nouveau besoin de résistance, des réserves de pneus, de barbelés, et autres barricades subsistent à travers le site. Pourtant, la ZAD, telle que je l'ai visitée en septembre 2020, ressemble à un bout de campagne, humide mais bucolique et harmonieux. La vie qui s'y déroule, sans violence, est bien différente de celle qui a pu exister lors des différents affrontements avec les forces de l'ordre.

7 Propos d'une occupante de la ZAD lors de la journée portes ouvertes le 27 septembre 2020.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

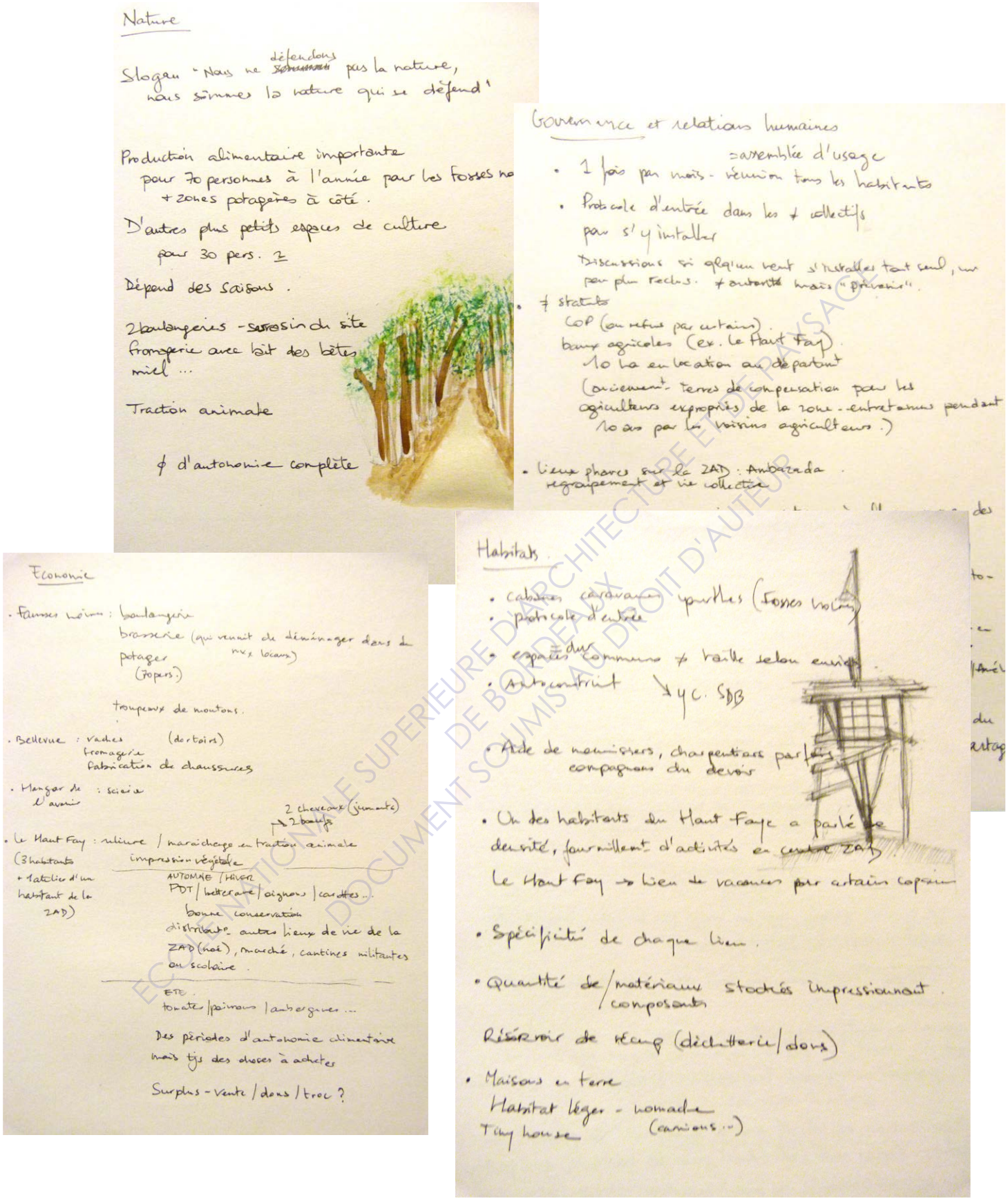

Nature

Slogan "Nous ne défendons pas la nature, nous sommes la nature qui se défend"

Production alimentaire importante pour 70 personnes à l'année pour les fosses no + zones potagères à côté.

D'autres plus petits espaces de culture pour 30 pers. 2

Dépend des saisons.

2 boulangeries - sarrasin du site
fromagerie avec lait des bêtes
miel ...

Traction animale

∅ d'autonomie complète

Gouvernance et relations humaines

= assemblée d'usage

- 1 fois par mois - réunion tous les habitants
- Protocole d'entrée dans les ≠ collectifs pour s'y installer

Discussions si qqu'un veut s'installer tout seul, ou par plus reclus. ≠ autorité mais "privoisé".

- ≠ statuts
  COP (ou refus par certains).
  baux agricoles (ex. le Haut Fay).
  10 ha en location au départ
  (ancienement terres de compensation pour les agriculteurs expropriés de la zone - entretenues pendant 10 ans par les voisins agriculteurs.)
- Lieux phares sur la ZAD : Ambazada
  regroupement et vie collective

Economie

- Fermes noires : boulangerie
  brasserie (qui venait de déménager dans de nvx locaux)
  potager
  (70 pers.)
  troupeaux de moutons.
- Bellevue : vaches (dortoirs)
  fromagerie
  fabrication de chaussures
- Hangar de l'avenir : scierie
- Le Haut Fay : ulcure / maraichage en traction animale (2 chevaux (jumeaux) → 2 bœufs)
  (3 habitants + ateliers d'un habitant de la ZAD)
  impression végétale

AUTOMNE / HIVER
PDT / betterave / oignons / carottes ...
bonne conservation
distribuées autres lieux de vie de la ZAD (noé), marché, cantines militantes ou scolaire.

ETE
tomates / poivrons / aubergines ...

Des périodes d'autonomie alimentaire mais tjs des choses à acheter

Surplus - vente / dons / troc ?

Habitats

- cabanes caravanes yurtes (fosses noires)
- protocole d'entrée
- espaces communs ≠ taille selon envie
- Autoconstruit → y c. SDB
- Aide de menuisiers, charpentiers parfois compagnons du devoir
- Un des habitants du Haut Faye a parlé de densité, fourmillement d'activités en centre ZAD
  Le Haut Fay → lieu de vacances pour certains copains
- Spécificité de chaque lieu.
- Quantité de / matériaux / composants stockés impressionnant.
  Réservoir de récup (déchetterie / dons)
- Maisons en terre
  Habitat léger - nomade (camions ...)
  Tiny house

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Figure 3. Extraits de notes prises par l'autrice lors des portes ouvertes de la Zad de Notre-Dame-des-Landes, le 27 septembre 2020.

Au cours de cette visite, des questions larges préparées en amont grâce à plusieurs thématiques [Fig. 4] ont guidé mon étude. Ainsi, j'ai pu trouver la majorité des réponses attendues lors de discussions collectives. J'ai fait le choix de ne pas réaliser d'entretiens individuels avec des habitants de la ZAD, mais plutôt des entretiens informels issus de discussions collectives. D'une part, je ne m'en suis pas sentie légitime en tant qu'observatrice étudiante d'une journée, d'autre part, j'ai voulu éviter toute forme de récupération politique de la part des militants. J'ai pris contact avec certaines institutions et collectivités territoriales telles que la Métropole de Nantes, ainsi que de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise, mais je n'ai pas obtenu de retour à ma demande d'entretien. De ce fait, mon étude s'est concentrée sur les pratiques *in-situ* plutôt que sur l'analyse de discours des différents acteurs.

Afin de compléter cette courte expérience de terrain, la littérature scientifique ainsi que des écrits de militants eux-mêmes m'ont permis d'étoffer mon travail de recherche. Il me paraît important de souligner que les propos recueillis sur place sont le fruit de réflexions individuelles d'habitants/militants et ne constituent en aucun cas une vérité générale ou une posture défendue par l'ensemble du groupe. Enfin, en dépit de l'objectivité maximale que je m'efforce d'adopter pour la rédaction de ce travail de recherche, elle est probablement ponctuée par des ressentis subjectifs hérités de ma construction personnelle de citoyenne.

De façon générale, l'étude de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes et d'autres « zones à défendre » sur le territoire français, m'a fait comprendre que les luttes étaient inscrites dans une résistance bien plus large que l'opposition à des projets d'aménagement. S'opposant à une « vision occidentalo-centrée[8] » de la société, les militants remettent en question un système politique. Les fondements de son existence y sont dénoncés, et ceci autant dans les valeurs qui y sont associées, que dans les pratiques que cela a engendré. À travers les modes d'aménagements du territoire, les notions de propriété ou encore de productivisme sont également critiquées. Ces éléments, développés en première partie, constituent une base théorique des débats qui alimentent la construction d'altérité d'un système sociétal dans les zones à défendre.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENTS SOUMIS AUX DROITS D'AUTEUR

8 FABUREL, Guillaume, *Les métropoles barbares : démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Lyon : Le Passager clandestin, 2018, p267.

Au-delà de l'exploration des dénonciations par un groupe d'individus, j'ai souhaité orienter mon travail sur la « critique en acte[9] », visible dans les gestes militants qui se déroulent dans la ZAD. C'est pourquoi, la quotidienneté constitue ma base d'analyse, développée dans la seconde partie, nourrie par les gestes de la vie de tous les jours[10]. L'envie de questionner la viabilité du projet militant a motivé les entrées choisies pour étudier les modes de vie sur la zone. Ainsi, c'est à travers la nature, l'habitat, l'économie et les liens humains, sur la zone mais pas seulement, que j'ai tenté de comprendre comment les habitants de la ZAD participaient quotidiennement à redéfinir leur rapport au territoire, et plus largement au monde.

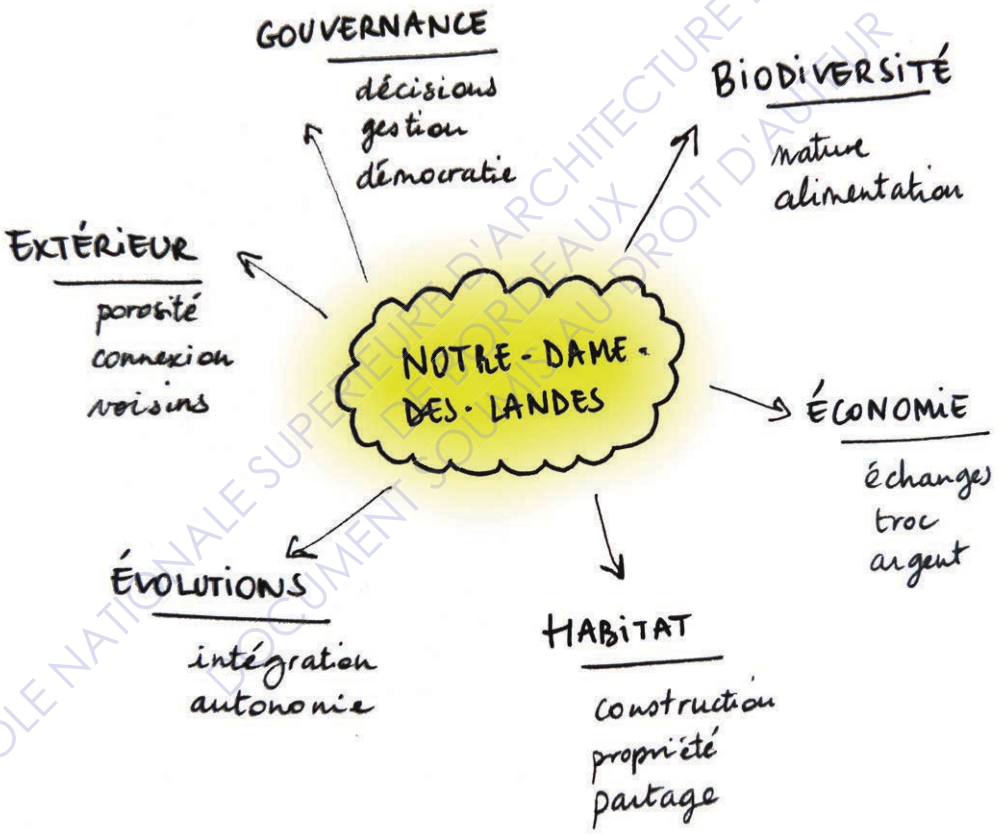

Figure 4. Schéma des sujets en question avant la visite de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

9 PRUVOST, Geneviève, « Critique en acte de la vie quotidienne à la Zad de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, vol. N°117, no 1, 2017, pp. 35-62.

10 *Op. Cit.* PRUVOST, Geneviève.

PARTIE 1

RÉSISTER FACE À UN SYSTÈME DE SOCIÉTÉ DOMINANT

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENTS SOUMIS À DROIT D'AUTEUR

A - UNE FABRICATION DU TERRITOIRE CRITIQUÉE

1- La métropolisation, nouvelle organisation territoriale sublimée

L'organisation territoriale française est le résultat de plusieurs siècles de découpage du territoire en entités administratives. La révolution française marque un tournant important avec la création des communes et des départements, autour d'un pouvoir central. Les lois et les schémas d'organisation qui se superposent au fur et à mesure du temps accompagnent les mutations de la gestion du territoire français, qualifié parfois de « millefeuille territorial ». Les différentes lois de décentralisation, qui débutent en 1982, ont pour objectif de lisser les inégalités entre différents territoires. La recherche d'un nouvel équilibre territorial passe à la fois par la restructuration des diverses entités administratives, ainsi que par l'octroi de nouvelles compétences à ces dernières.

LA MÉTROPOLE, AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

En 2014, la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) procure un nouveau statut aux agglomérations de plus de 400 000 habitants, celui de métropole. La répartition des compétences des différents organes politiques est révisée, ce qui confère à cette dernière une place prédominante dans le territoire sur lequel elle rayonne. Les vingt-deux métropoles qui maillent le territoire français [Fig. 5] concentrent à la fois des pouvoirs économiques, politiques, et religieux. C'est la dynamique spatiale de la métropolisation[11]. Les politiques publiques mettent alors l'accent sur ces grandes villes, représentées comme un potentiel important de réussite, tant au niveau urbanistique, écologique qu'urbain au travers des mobilités. Le développement territorial s'organise donc autour d'une métropole rayonnante, censée entrainer les territoires périphériques et ruraux dans sa dynamique.

En 2015, à la suite de la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), certaines grandes régions françaises sont regroupées entre elles dans une perspective de mise en concurrence des métropoles à l'échelle européenne. Ces métropoles européennes se doivent d'être toujours plus attractives pour être compétitives. Des salles de spectacle, des stades et d'autres équipements fleurissent dans les territoires métropolitains pour répondre à l'injonction de la compétitivité. Les ambitions d'attractivité, de compétitivité et d'excellence associées à la métropolisation favorisent des politiques de développement concentrées principalement sur les métropoles. C'est ce qu'appelle l'économiste Olivier Bouba-Olga, la mythologie du CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence). L'utilisation d'un terme lié au mythe dénonce les croyances peu objectives et peu remises en question

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

11 FABUREL, Guillaume, *Les métropoles barbares : démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Lyon : Le Passager clandestin, 2018, p13.

sur lesquelles se fondent les principes du CAME[12], et par conséquence du développement métropolitain.

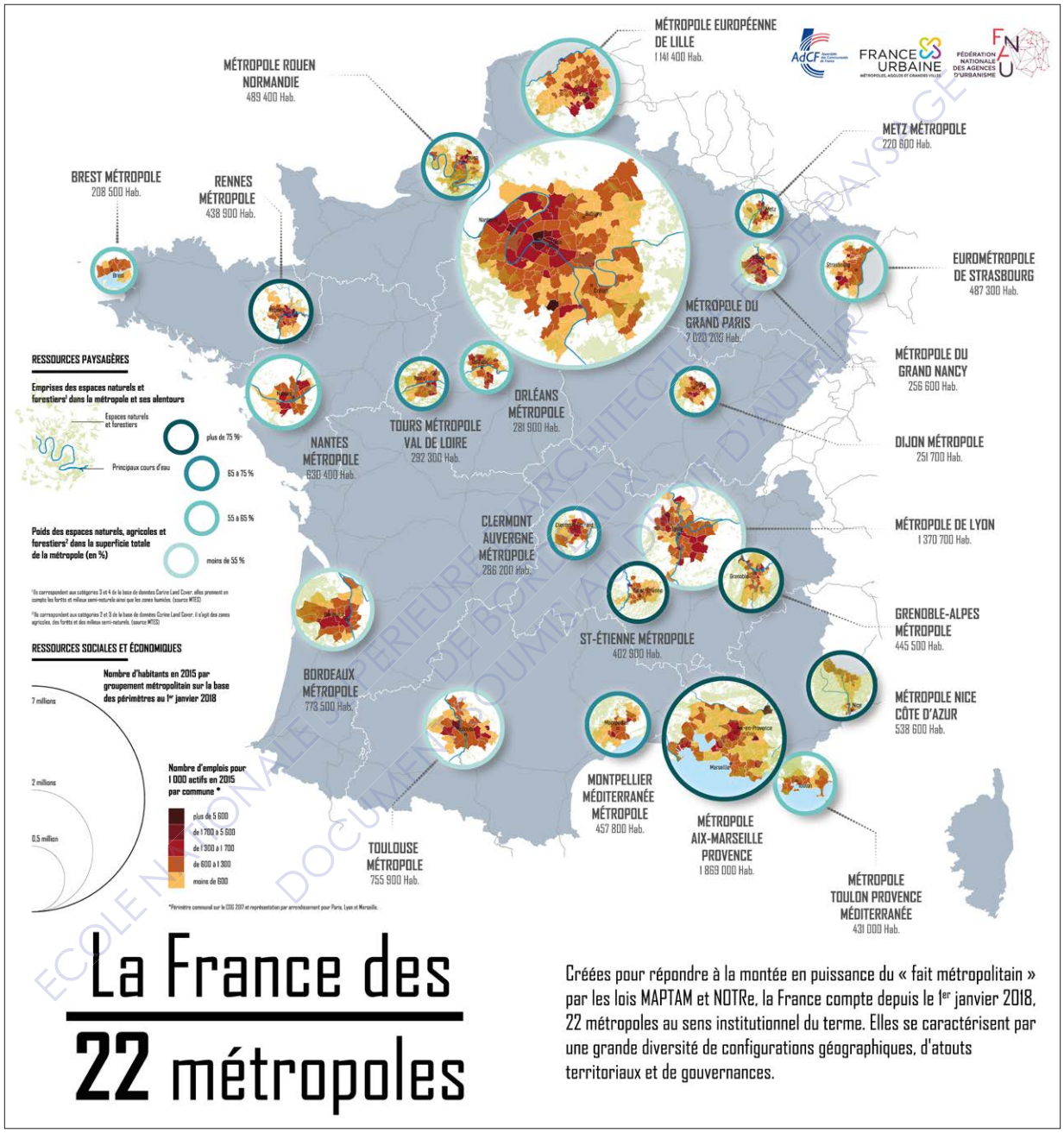

Figure 5. Carte des vingt-deux métropoles françaises. Réalisée par Karine Hurel et Félix Moulin de la *Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme* en octobre 2018.

12 BOUBA-OLGA, Olivier & GROSSETTI, Michel, « La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ? », *HAL*, 2018.

CRITIQUES ET CONTROVERSES

Face à l'idée de la métropole dynamique, mixte et pourvoyeuse d'anonymat qui répondrait à des enjeux sociaux, environnementaux et économiques à la fois, des critiques se construisent. Dans son livre, Guillaume Faburel dénonce l'idéalisation de la ville métropole. A l'inverse du discours gouvernemental, il considère la concentration de tant d'individus, d'activités et de pouvoirs comme une densité invivable pour l'être humain. Cette capitalisation de densité prendrait surtout racine dans des considérations de rendement et de productivité au service de l'économie. L'idée même des villes ultra-denses comme un phénomène positif serait une construction mentale au service de l'organisation des territoires. Celle-ci utiliserait le « marketing territorial[13] » pour renforcer son attractivité. Cette dernière engendre un phénomène massif d'uniformatisation des métropoles qui s'équipent d'infrastructures similaires.

De plus, la théorie du ruissellement des métropoles est controversée par des chercheurs, notamment le géographe Christophe Guilluy, qui considère les périphéries métropolitaines comme des espaces délaissés plutôt que des bénéficiaires du développement métropolitain[14]. Malgré un discours politique glorifiant, la métropolisation semble alors participer au creusement des inégalités socio-spatiales. La révolte des « gilets jaunes » de fin 2019 qui a mobilisé en très grande proportion les exclus des métropoles a renforcé d'ailleurs cette thèse.

Ainsi, la ville serait devenue un produit marchand qui se développe selon des objectifs de rayonnement international plutôt que selon les besoins et le bien-être de ses habitants.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

13 FABUREL, Guillaume, *Les métropoles barbares : démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Lyon : Le Passager clandestin, 2018, p66.

14 GUILLUY, Christophe dans l'article de BOUBA-OLGA, Olivier & GROSSETTI, Michel, « La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ? », *HAL*, 2018.

2- Deux visions du territoire en conflit

Les politiques d'aménagement du territoire successives ont donc engendré un découpage territorial selon des limites administratives. Pour certains chercheurs, ceci illustre une vision aplanie du territoire. Cette dernière témoignerait de pragmatisme plutôt que de sensibilité. Deux visions s'opposent alors : « faire confiance à la nature ou se substituer à elle, tel est le choix philosophique[15] ».

MISE À PLAT DU TERRITOIRE

La cartographie, discipline qui consiste à l'élaboration de cartes géographiques et géologiques, a été influencée par le développement de la photographie. L'utilisation de flash aériens issus de la seconde guerre mondiale pour constituer les cartes a fortement contribué à la mise à plat du territoire, en le documentant par des photographies prises à plusieurs centaines de mètres d'altitude. La distance du sujet ainsi que le manque d'épaisseur des éléments alimentent une critique de l'aménagement du territoire, notamment assimiliée à une « vision d'en haut[16] ». Aujourd'hui, la critique va même jusqu'à considérer ces méthodes comme des outils au service de l'économie capitaliste, favorisant la consommation.

Le débat concernant l'aménagement du territoire se poursuit dans les modes de gestion de la nature, dont les méthodes sont questionnées depuis plusieurs décennies. Déjà, la vision écologiste des années 1970, considère la nature à la fois comme un mythe, mais aussi comme un milieu hostile, améliorable et domptable par l'homme. Certains aménageurs dont peuvent faire partie les ingénieurs, soutiennent l'idée du progrès comme une possible résolution des problèmes environnementaux. Le syndrome de la gestionnite dont parle Claude Génot fait écho à une obsession de gestion de l'environnement, dans laquelle l'homme se substitue à la nature[17]. Les diverses « gesticulations écologiques[18] » permettent de valoriser des portions de nature en modifiant l'usage des espaces ou plus simplement de contrôler la nature, en impactant ses conditions de développement. L'écrivain Jean-baptiste Vidalou fait le même constat à propos de la gestion des forêts, qui perdent en richesse biologique avec l'intervention humaine.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DROIT D'AUTEUR

15 GENOT, Claude, *La nature en mal d'aménagement*, Paris : Hesse, 2020.

16 VIDALOU, Jean-Baptiste, *Etre forêts. Habiter de territoires en lutte, Paris : La découverte*, 2017, p64.

17 *Op. Cit.* GENOT, Claude, p.27.

18 *Op. Cit.* GENOT, Claude, p.27.

LE CONCEPT DE BIORÉGION, CONTREPIED D'UNE VISION INGÉNIERISTE

A la vision dite de l'ingénieur s'oppose celle du naturaliste qui s'appuierait sur la sobriété ainsi que les ressources territoriales. La notion de biorégion s'éloigne d'une vision administrative du territoire, en offrant une autre vision de ce que pourrait être le découpage territorial. En considérant une zone géographique et ses limites par rapport à un bassin de vie et un écosystème, le concept de biorégion s'attache à redonner de l'importance aux spécificités naturelles des territoires[19].

La dénonciation d'une gestion excessive des espaces naturels rejoint la vision de naturalistes, plus ou moins radicaux. Le sociologue Maurice Wintz défend l'idée d'une nature sauvage « comme expérience de l'altérité et comme support fondamental de compréhension de notre rapport au monde[20] », et s'oppose ainsi aux structures tels que les conservatoires de biodiversité qui colonisent les espaces naturels en les transformant. L'expression de vives critiques quant aux modes d'aménagement du territoire éloignés des réalités socio-spatiales, n'empêche pas le philosophe et bâtisseur Jean-Baptiste Vidalou de militer pour un interventionnisme sensible sur le territoire. Ainsi, pour décrire les terrasses en pierres sèches réalisées par des paysans du pays Cévenol, il écrit :

> Il y a donc là une pensée de l'hydrologie des plus subtiles. Qui n'est pas issue d'un plan d'ingénierie imposé sur le territoire mais bien de l'observation sensible, faite par les habitants, des pentes, de l'écoulement des eaux, des résurgences, de l'apport des pierres, de l'exposition au soleil et au vent, des besoins, bref d'un monde[21].

Dans cette analyse faite de l'aménagement du territoire, aussi petit soit-il, on remarque l'importance de la connaissance accrue du contexte, pour établir un dialogue avec l'environnement et non pas tenter de le contrôler en entrant dans un processus de domination de la nature.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

19 Bien qu'il y ait des conflits d'interprétation et de réappropriation de la définition, on considère ici la définition qu'en a fait le paysagiste Robert Thayer dans l'article « Aux origines de la "biorégion". Des biorégionalistes américains aux territorialistes ita liens » de Mathias ROLLOT.

20 *Op. Cit.* GENOT, Claude, p38.

21 *Op. Cit.* VIDALOU, Jean-Baptiste, p37.

B - DES PRINCIPES D'INSTALLATION HUMAINE EN DÉBAT

1- Le capitalisme, de la production à la consommation

L'organisation territoriale, de plus en plus critiquée ces dernières décennies, fait partie d'un système global dans lequel l'économie joue un grand rôle. L'intensification des reproches à l'encontre de choix gouvernementaux majeurs est permise par la liberté d'expression, droit fondamental de la République Française.[22]

IDENTIFICATION DE « GRANDS PROJETS INUTILES ET IMPOSÉS »[23]

L'apparition d'un Tribunal Permanent des Peuples[24] est significatif dans l'avancée des débats au sein de la société civile concernant des grands projets d'aménagement. Bien que l'avis énoncé par ce dernier n'ait pas de valeur légale, l'examen des préjudices s'appuie sur des données réelles telles que la Déclaration Universelle des Droits des Peuples ou encore le droit international. Dans une logique de convergence des luttes et de visibilité des contestations, des répertoires écrits mais aussi cartographiés ont été produits. Les projets, classés par thématiques [Fig. 6] ou par statut du projet [Fig. 7] révèlent des conflits idéologiques à l'égard des modes de vie et consommation des sociétés. Le recensement des projets devient un outil de la lutte, en amplifiant la visibilité de ces derniers.[25]

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

22 Droit inscrit dans la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

23 L'expression « grands projets inutiles et imposés » apparait dans les années 2010 avec le conflit de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Elle prend ainsi la suite de la dénomination « grands travaux inutiles » utilisée pour la première fois en 1986 par le journaliste belge Jean-Claude Defossé. Apparue dans les médias, l'expression militante « grands projets inutiles et imposés » a depuis été reprise par plusieurs partis politiques ou auteurs.

24 Le Tribunal Permament des Peuples, autrement TPP, est un tribunal d'opinion indépendant des pouvoirs étatiques fondé en juin 1979 en Italie. Il consiste à défendre ceux dont les droits ont été bafoués dans le cadre de projet étatiques.

25 CHOLEZ, Laury-Anne, « La carte des luttes contre les grands projets inutiles » dans La terre au carré sur *France Inter*, le 7 janvier 2020.

Figure 6. Carte répertoriant les luttes à l'encontre de Grands Projets Inutiles Imposés, selon différentes catégories (Industrie, transport, agriculture...) Réalisée par la journaliste Laury-Anne Cholez, journaliste indépendante du journal *Reporterre*.

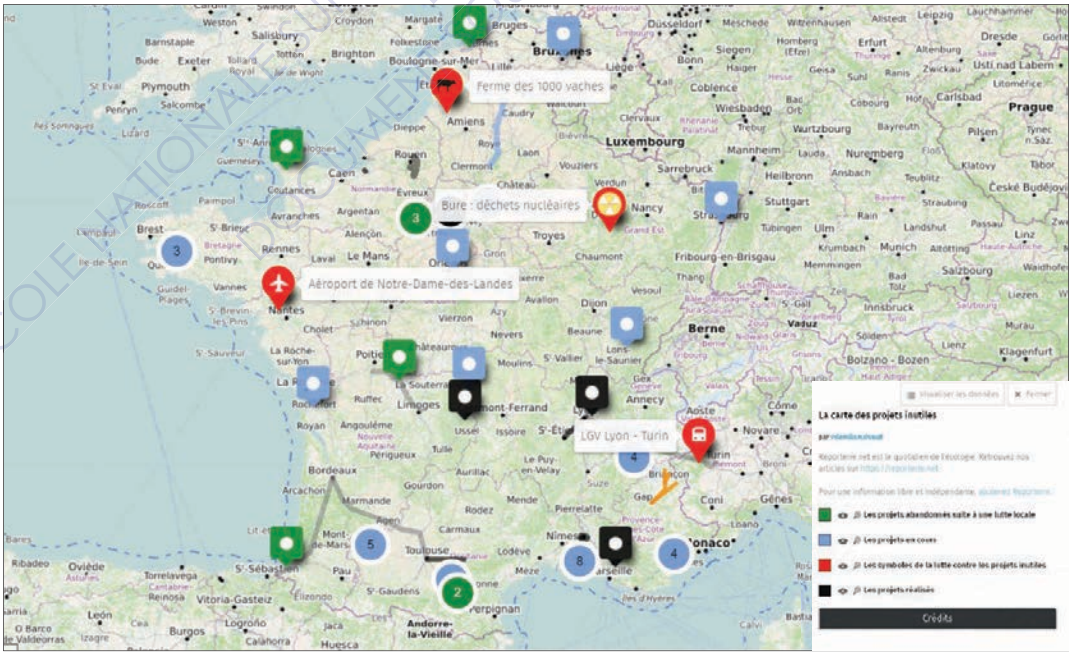

Figure 7. Carte collaborative des projets inutiles, répartis selon le statut du projet (abandonné, en cours, réalisé ...)

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

UN MODÈLE ÉCONOMIQUE EN CAUSE

Le capitalisme est le système économique unique des pays occidentaux, fondé sur la recherche continue de plus-value[26]. Construit sur des principes de privatisation des systèmes de production et d'enrichissement des individus, il est régulièrement remis en question à travers de grands projets d'aménagement, notamment à propos d'infrastructures qui le symbolisent :

> Le pouvoir actuel ne se définit pas par ses institutions politiques mais par ses infrastructures. Il est architectural plus que représentatif. Il agence les espaces, il administre des choses, il gouverne des hommes. Contre ce pouvoir très matériel, il est devenu sans conséquence de se tourner vers des symboles représentatifs. C'est du côté de l'ingénierie, de l'aménagement du territoire, du design des réseaux qu'il faut regarder pour comprendre ce à quoi nous avons affaire[27].

Le mythe de la croissance infinie, qui traduit une croyance en le maintien d'un taux de croissance économique similaire aux Trente Glorieuses sur le long terme, a un impact important sur les modes de consommation. La survie de l'économie capitaliste est permise par la consommation des citoyens, elle-même encouragée par certains lobbys industriels et financiers. Au-delà des besoins essentiels, tels que l'accès à la nourriture, à un toit ou encore aux soins, les besoins non-essentiels ont une place grandissante au sein de nos sociétés. De plus, les avancées technologiques et sociales ont contribué à dégager du temps en dehors du travail dans la vie quotidienne.

DES HABITUDES CONSUMÉRISTES

Vecteurs de sociabilité, de bien-être, d'éducation ou encore d'affirmation d'une certaine place sociale, les loisirs sont de plus en plus importants dans les sociétés post-industrielles. Ils deviennent, au même titre que des biens matériels, des objets de consommation. Nous consommons donc du matériel et de l'immatériel, de la matière et de l'énergie, des loisirs et de la culture, du temps et de l'espace. Pour répondre à ces modes de vie consuméristes, on assiste à un productivisme sans précédent. Les foreuses puisent les ressources du sol, les bulldozers détruisent des forêts entières et les machines tournent à toute vitesse pour transformer les matières premières.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

26 D'après les définitions de capitalisme du Larousse.

27 FABUREL, Guillaume, *Les métropoles barbares : démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Lyon : Le Passager clandestin, 2018, p26.

2- Privatisation et propriété privée, pourvoyeuses de capital social

Les systèmes économiques capitalistes actuels soutiennent une économie basée sur la consommation de biens et de services. Dans les pays occidentaux développés, la capacité des individus à consommer est devenue une marque de réussite sociale. Ce mode de représentation, à la fois individuelle et collective, engendre des pratiques de possession et de propriété privée.

DU DROIT D'USAGE AU DROIT À LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

En France, la propriété est un droit inviolable et sacré depuis la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen écrite en 1789. Au-delà de sécuriser les biens d'un individu, la propriété privée peut permettre d'accumuler des richesses de manière illimitée. Aujourd'hui, les espaces communs sont souvent opposés à la propriété privée, alors qu'ils ne sont pas forcément antinomiques. Le sociologue Sébastien Broca parle d'une fracture conceptuelle traduite par la question « faut-il penser le(s) commun(s) comme l'*autre* de la propriété ? ». Alors que certains définissent la propriété comme un support inévitable des communs, d'autres considèrent que les communs ne sont pas une forme de propriété. L'économiste et politologue Elinor Ostrom identifie la propriété comme une institution large, qu'elle divise en deux catégories de droits : ceux qui relèvent de l'usage et ceux qui relèvent de la gouvernance. Les espaces communs, même sans etre assimilés à des notions de propriété, regroupent alors à la fois des enjeux de partage des ressources mais aussi de gestion de ces espaces en rupture avec les formes institutionnelles dominantes. Il y a donc une vraie volonté de faire autrement, dans l'élaboration des communs, « forme propriétaire en rupture avec le modèle hégémonique de la propriété privée exclusive[28]. »

LA DISPARITION DES COMMUNS

Un regard historique remet en perspective l'importance des communs dans les sociétés villageoises et paysannes. Les ressources de ces espaces contribuaient à la vie, voire à la survie de ces populations :

> Pendant des siècles, les landes ont fait l'objet d'usages collectifs par la communauté villageoise : cueillette, chasse, pêche. La fin des communs remonte au début du 19è siècle, sous le joug des défenseurs de la modernisation de l'agriculture. Une loi datant de 1850 a en effet imposé le partage des communs, et c'est ainsi que des propriétaires terriens ont pu commencer à racheter ces parcelles[29].

28 BROCA, Sébastien, « Les communs contre la propriété ? Enjeux d'une opposition trompeuse » in Des communs au commun : un nouvel horizon sociologique ?, *SociologieS*, 2016.

29 Propos de l'ethnologue et naturaliste François de BEAULIEU, recueilli par Isabelle Rimpert dans un article publié sur *Reporterre* « Notre-Dame-des-Landes, le laboratoire vivant d'une société de communs », le 10 juin 2015.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La privatisation des terres, en particulier dans le monde agricole a contribué à la financiarisation des besoins essentiels. Les ressources sont devenues des vecteurs d'enrichissement en plus d'être des moyens de subsistance :

> C'est l'air, c'est l'eau, ce sont les sols, ce sont les poissons des océans. Ils sont importants pour la planète mais on les surexploite parce qu'on cherche, les uns et les autres, à maximiser notre intérêt individuel aux dépens de l'intérêt collectif[30].

L'article L-110 du code de l'urbanisme, qui définit le territoire français comme le patrimoine commun de la nation, s'attacherait à assurer un équilibre entre l'aménagement du territoire et les droits du propriétaire.

Cependant, dans les modes de vie dominants, les espaces communs tendent à disparaitre. Les projets d'aménagement peuvent se heurter à des règles concernant la propriété privée mais rien ne protège les communs. Ainsi, le droit de propriété a largement supplanté le droit d'usage dans nos sociétés.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

30 Propos de la journaliste Alice Le Roy, recueilli par Anthony Laurent dans un article publié sur *Reporterre* « Avec les biens communs les citoyens reprennent la main », le 10 novembre 2015.

3- Artificialisation des sols et destruction de la nature, des conséquences fâcheuses de l'installation humaine

Ces deux dynamiques que sont le capitalisme et la propriété privée sont des catalyseurs de disparition des terres arables. Loin d'être les seuls, ils font partie d'un ensemble de facteurs qui contribuent à faire pression sur la biodiversité.

ATTRAIT DES VILLES ET ÉTALEMENT URBAIN

Depuis le XIXème siècle, l'organisation territoriale s'est fortement modifiée pour répondre aux besoins de la société et a ainsi contribué à transformer les paysages naturels. La révolution industrielle, dès la fin du XVIIIème siècle, a induit un exode rural important, du fait de la concentration des activités et donc du travail en ville. Ainsi, on voit apparaître des organisations territoriales réticulaires autour d'un point névralgique : la grande ville. La concentration d'habitants, d'activités, et d'emplois dans les villes depuis cette période n'a fait qu'augmenter. Afin de répondre aux besoins, les villes se sont alors développées, grignotant peu à peu les terres arables situées en périphérie. Depuis le début des années 2000, la croissance de la population française a nettement diminué. Cependant, la proportion de terres « consommées » augmente toujours quatre fois plus vite que l'augmentation de la population. Le développement de réseaux et d'infrastructures de transports accompagnent l'urbanisation dans les espaces péri-urbains et ruraux, jusqu'à former un maillage important sur le territoire français [Fig. 8].

DESTRUCTION DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES DES SOLS

L'augmentation de l'emprise humaine sur les sols a conduit à la perte de qualités intrinsèques de certains sols agricoles ou forestiers, aujourd'hui artificialisés par la main de l'homme. Alors que certains considèrent le changement d'usage d'un sol comme un critère de définition à l'artificialisation, d'autres préfèrent les indices d'imperméabilisation pour évaluer la situation. Dans le code de l'urbanisme français, on ne parle pas d'artificialisation des sols mais de « consommation d'espaces naturels ; agricoles et forestiers[31] ». Cette disparition de sols naturels engendre de multiples conséquences à la fois environnementales mais aussi sociales et politiques. A l'ère d'un réchauffement climatique sans précédent, les arbres, les sols agricoles et naturels sont des éléments capables de stocker une grande quantité de CO_2. Leur disparition favorise les inondations car l'eau de pluie ruisselle sur les sols plutôt que de les imprégner.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX - DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

31 Article L151-4 du code de l'urbanisme à propos du contenu du Plan Local d'Urbanisme. Legifrance. Mis à jour le 23 novembre 2018.

De plus, la réduction des surfaces agricoles, qui représentent à elles seules plus de la moitié des surfaces bétonnées chaque année[32], menace la souveraineté alimentaire. Les populations sont de plus en plus dépendantes d'une économie globalisée ainsi que des marchés mondiaux.

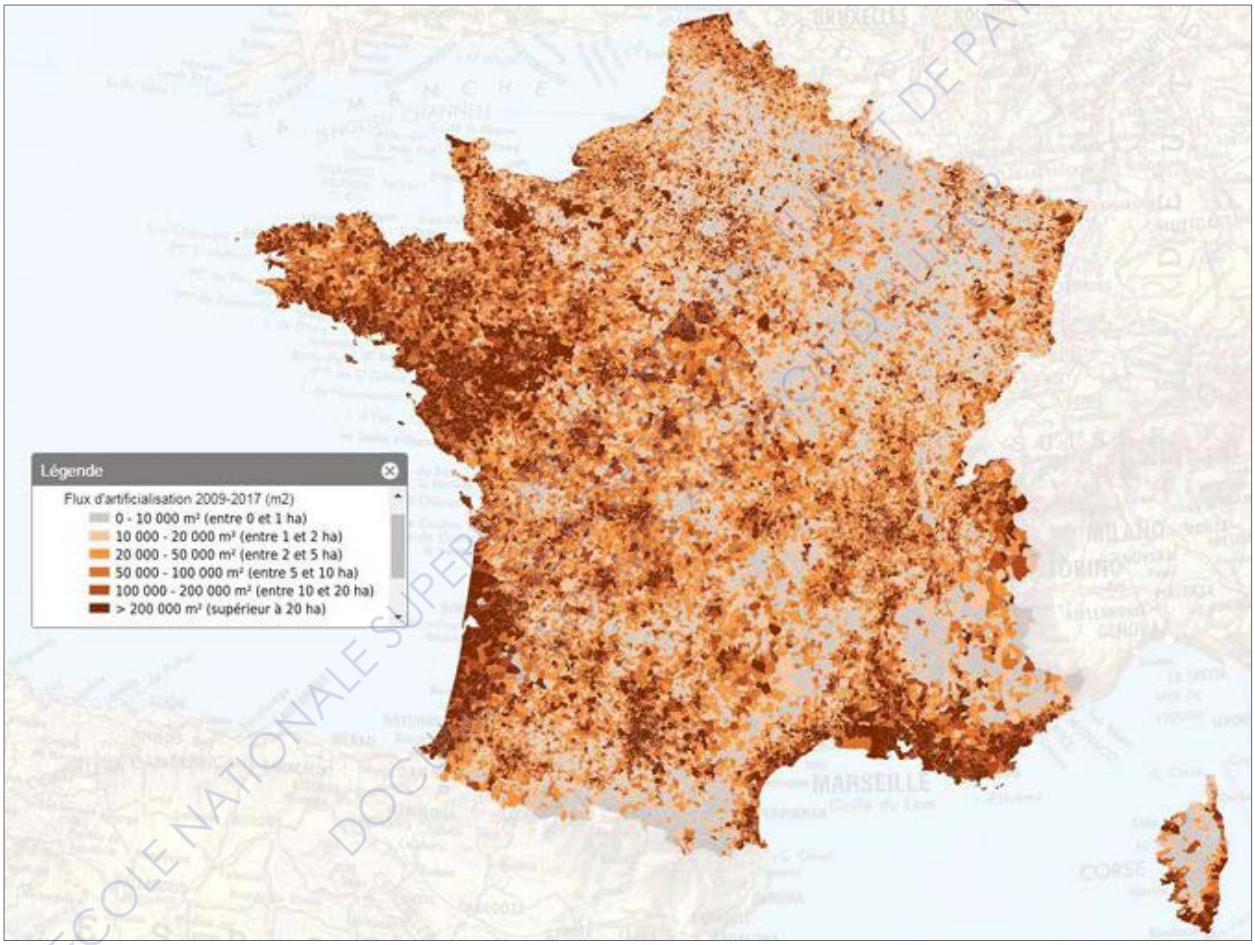

Figure 8. Carte de l'artificialisation des sols en France, réalisée par l'*Observatoire de l'Artificialisation des Sols* dans le cadre de l'étude mesurant les flux d'artificialisation entre 2009 à 2017.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENTATION

32 Commissariat général au développement durable, « Evaluation du taux d'artificialisation en France : comparaison des sources Teruti-Lucas et fichiers fonciers », Août 2019.

C - L'ÉLABORATION D'UN CONTRE-PROJET

1- De la désafilliation politique au clivage idéologique

Les principes qui organisent nos sociétés sont aujourd'hui remis en question jusque dans les sphères politiques. Les partis politiques de l'opposition, et surtout ceux qui œuvrent pour des politiques plus humanistes, sociales et environnementales, tendent à défendre à la fois l'usage des communs mais aussi une économie centrée sur l'humain plutôt que sur la productivité économique.

DES CONVERGENCES D'IDÉES ENTRE ZADISTES ET INSTITUTIONS

Malgré l'apparente déconnexion des Zones à Défendre avec les institutions, apparaissent des similitudes dans les sujets de réflexion des deux groupes. Les agences d'urbanisme des métropoles planchent aujourd'hui sur le sujet de l'alimentation face à la densification croissante des villes. Le développement de ces dernières, comme nous l'avons vu précedemment, engendre une pression foncière importante sur des terres cultivables. Ainsi, l'agence d'Urbanisme de la Région Nantaise publie une étude sur « Comment nourrir les 630 000 habitants de l'agglomération nantaise avec une alimentation de qualité ? ». Les revendications militantes au sein des Zones A Défendre et autres mouvements d'idées affiliés sont donc fortement inscritEs dans une réflexion actuelle qui pose la question des modes de faire société.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT PROTEGE AU DROIT D'AUTEUR

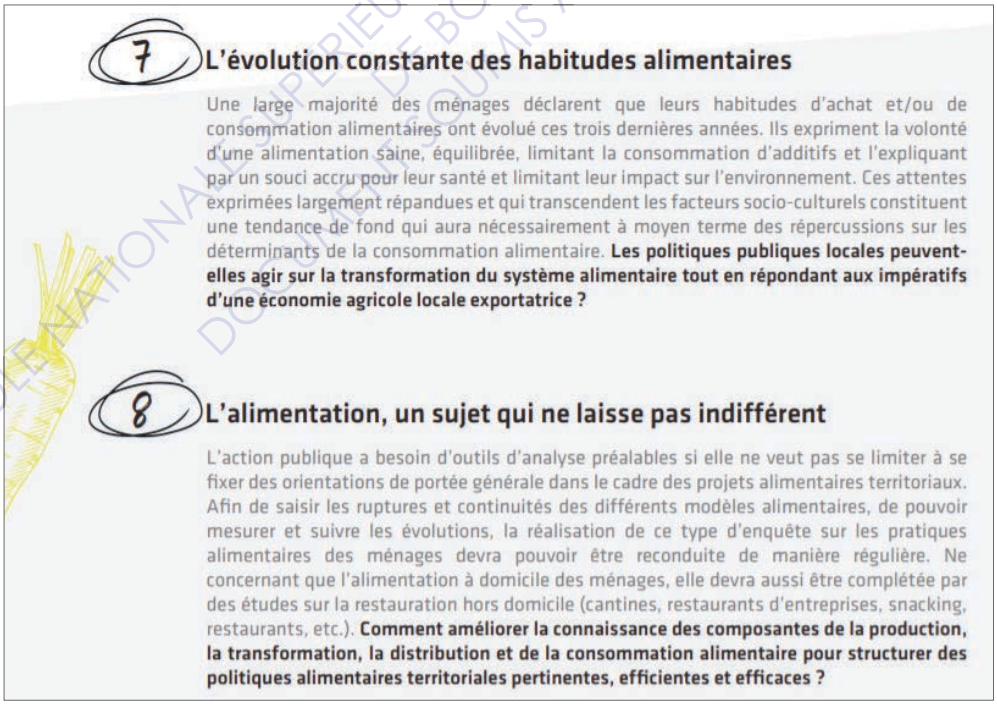

7 **L'évolution constante des habitudes alimentaires**

Une large majorité des ménages déclarent que leurs habitudes d'achat et/ou de consommation alimentaires ont évolué ces trois dernières années. Ils expriment la volonté d'une alimentation saine, équilibrée, limitant la consommation d'additifs et l'expliquant par un souci accru pour leur santé et limitant leur impact sur l'environnement. Ces attentes exprimées largement répandues et qui transcendent les facteurs socio-culturels constituent une tendance de fond qui aura nécessairement à moyen terme des répercussions sur les déterminants de la consommation alimentaire. **Les politiques publiques locales peuvent-elles agir sur la transformation du système alimentaire tout en répondant aux impératifs d'une économie agricole locale exportatrice ?**

8 **L'alimentation, un sujet qui ne laisse pas indifférent**

L'action publique a besoin d'outils d'analyse préalables si elle ne veut pas se limiter à se fixer des orientations de portée générale dans le cadre des projets alimentaires territoriaux. Afin de saisir les ruptures et continuités des différents modèles alimentaires, de pouvoir mesurer et suivre les évolutions, la réalisation de ce type d'enquête sur les pratiques alimentaires des ménages devra pouvoir être reconduite de manière régulière. Ne concernant que l'alimentation à domicile des ménages, elle devra aussi être complétée par des études sur la restauration hors domicile (cantines, restaurants d'entreprises, snacking, restaurants, etc.). **Comment améliorer la connaissance des composantes de la production, la transformation, la distribution et de la consommation alimentaire pour structurer des politiques alimentaires territoriales pertinentes, efficientes et efficaces ?**

Figure 9. Extrait de la synthèse de l'*Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise*, « Comment nourrir les 630 000 habitants de l'agglomération nantaise avec une alimentation de qualité ?» Septembre 2018

Les questionnements se distinguent par la différence des modes d'action. Tandis que les uns questionnent l'accaparement des terres agricoles ou le néo-capitalisme depuis une salle de réunion, les autres expérimentent *in situ* des bribes de réponses. L'opposition entre débat théorique et réflexion pratique est nuancée par la capacitation citoyenne, fortement visible ces dernières années par la multiplication d'alternatives. Dans toutes les strates sociales, ce sont les modes de consommation, de déplacement ou de sociabilité qui ont tendance à être repensés. Cette dynamique s'infiltre dans certains mouvements politiques, comme on peut le lire dans le journal *l'Humanité*, dans lequel l'ancien secrétaire du Parti Communiste Français (PCF) appelle les citoyens à repenser le monde de façon collective en multipliant les alternatives[33].

Bien que l'on puisse faire de nombreux rapprochements entre les différents groupes, un grand nombre de militants semble avoir perdu tout espoir dans la politique institutionnelle. Pourtant, ils font preuve d'un engagement politique fort, en dehors des formes traditionnelles, dans lequel l'ensemble du corps humain est convoqué.

COMPLEXITÉ ET MULTITUDE D'ACTEURS DU PROJET D'AÉROPORT

Lors de ma visite sur le site à la fin du mois de septembre 2020, les échanges à propos d'une éventuelle négociation avec les acteurs politiques locaux ont fait surgir de multiples positionnements. Tandis que certains militants envisagent le dialogue avec les institutions, d'autres refusent entièrement l'implication de ces acteurs dans la Zone A Défendre.

L'histoire du projet d'aéroport a été marqué par une multiplicité de porteurs de projet. En 1963, le projet d'aéroport est impulsé par un service de l'État, la DATAR[34]. Ceci répond à une logique de dynamisation territoriale, Nantes-St Nazaire ayant été désignée comme l'une des huit métropoles d'équilibre du territoire français. La mise en place d'une Zone d'Aménagement Différée permet au Conseil Général de Loire-Atlantique, soit le département, d'acquérir progressivement les terres de projet et de les vendre ensuite à l'État. En effet, ce dernier reste un décideur majeur du projet dont le pilotage est facilité par la création d'un syndicat mixte aéroportuaire en 2002. Ce dernier regroupe une quinzaine de collectivités à sa création telles que les régions Bretagne et Pays de la Loire mais aussi des départements, agglomérations et intercommunalités. Elles constituent avec la communauté urbaine de Nantes Métropole et d'autres

33 MAZET, Gérard, « Penser un monde nouveau "Citoyens du monde, unissez-vous !" », *L'humanité*, 9 août 2020.

34 Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

organisations telle que le MEDEF[35], les acteurs pro-aéroport. A l'inverse, la plupart des élus des communes sur lesquelles le projet d'aéroport prendrait place [Fig. 10] s'y opposent dans le cadre de l'enquête publique[36]. C'est aussi le cas à plusieurs reprises de la communauté de communes de l'Erdre et Gesvres dont font partie Notre-Dame-des-Landes et Vigneux-de-Bretagne.

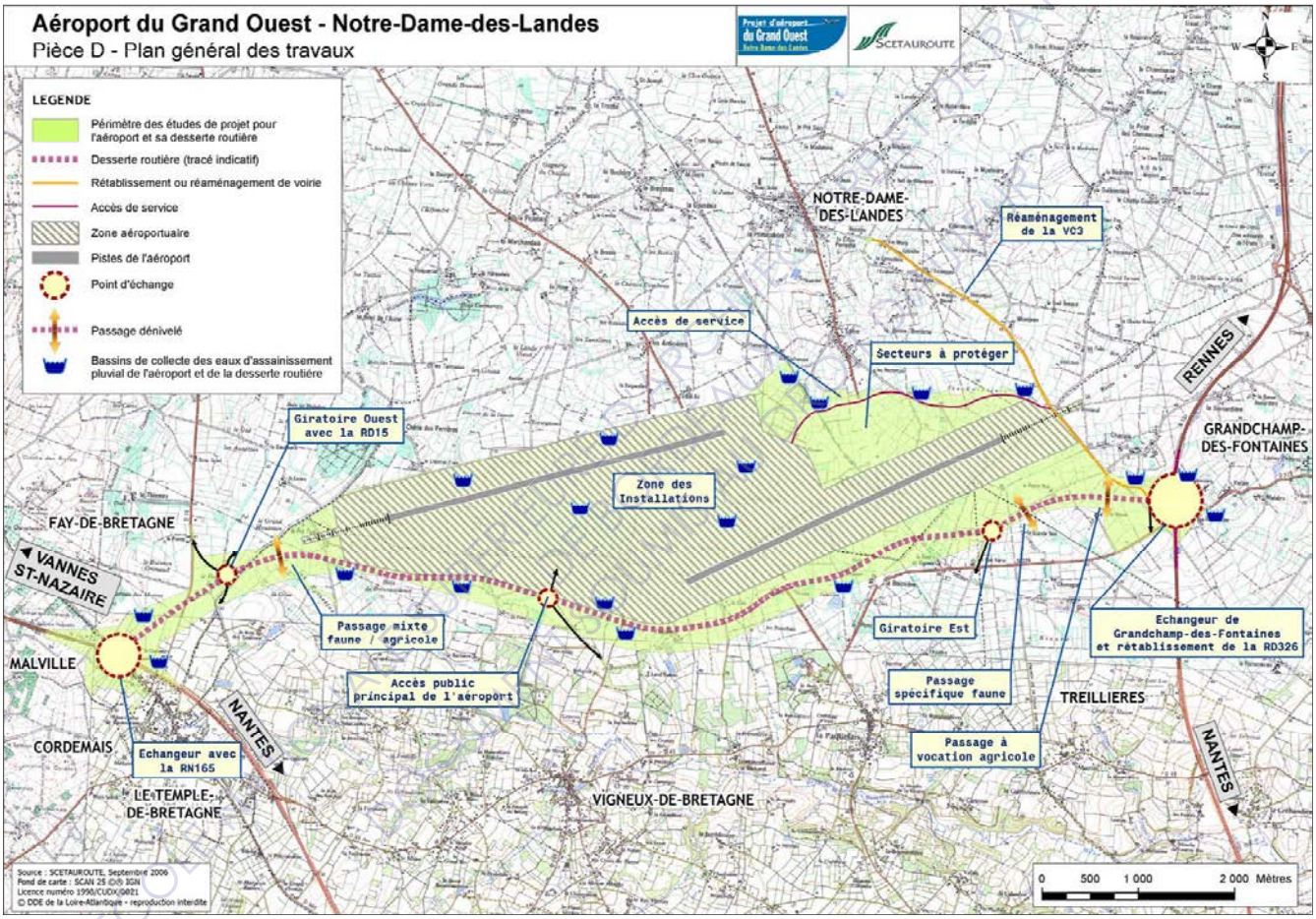

Figure 10. Plan de l'implantation du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Réalisée par Scetauroute en septembre 2006.

35 Mouvement des entreprises de France

36 RENARD, Jean, & RIALLAND-JUIN, Cécile, « Le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes : les rebonds d'un aménagement conflictuel », *Géoconfluences*, 2013.

La compétence de l'État dans le cadre du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes lui permet de signer un Partenariat Public-Privé avec l'entreprise Vinci. Le contrat de concession des terres pendant une durée de cinquante-cinq ans inclut des missions de conception, de financement, de construction mais aussi d'exploitation. Ceci est permis par le partage de compétences concernant la gestion et l'exploitation des aéroports comme le souligne une note de la ministre en charge des transports, Elisabeth Borne[37].

1) La gestion et l'exploitation des aéroports demeurent une compétence partagée entre les collectivités territoriales

Conformément aux dispositions des articles L.6311-1, L.6311-2 et L.6321-2 du code des transports : « *l'Etat est compétent pour créer, aménager et exploiter les aérodromes d'intérêt national ou international* [...] *ainsi que ceux nécessaires à l'exercice des missions de l'Etat* » ; « *toute personne de droit public ou de droit privé peut créer, aménager et exploiter tout autre aérodrome* » ;

« *l'exploitation des aérodromes ouverts à la circulation aérienne publique* [...] *peut être assurée directement par la personne publique ou privée dont ils relèvent* [...] *ou confiée par cette personne à un tiers* ».

Les collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements publics peuvent donc participer, seuls ou conjointement avec d'autres acteurs, à la gestion ou à l'exploitation d'un aéroport. La loi NOTRe n'ayant pas modifié l'ordonnancement juridique en la matière, un aéroport peut notamment continuer à être géré ou exploité par un syndicat mixte ou une société d'économie mixte faisant intervenir des collectivités territoriales. Il est rappelé par ailleurs qu'un aéroport peut également être géré ou exploité par une chambre de commerce et d'industrie (CCI).

Figure 11. Extrait de la note de la ministre de la transition écologique en charge des transports, Elisabeth Borne, concernant l'exploitation des aéroports, mars 2019.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

37 Direction du transport aérien, « Note relative aux compétences des collectivités territoriales en matière d'exploitation des aérodromes et d'organisation des services de transport aérien public aux préfets de région et de département », *Ministères de la transition écologique, de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales*, 12 mars 2019.

UN REGARD SUR LE MONDE DIVERGENT

Le « millefeuille territorial » qu'on retrouve à l'échelle de la ZAD ainsi que la mise à distance des institutions participent à la construction d'une autonomie politique, empreinte d'actions quotidiennes[38] à Notre-Dame-des-Landes.

La ZAD devient un haut-lieu « qui exprime symboliquement, au travers de ses représentations et de ses usages, un système de valeurs collectives ou une idéologie[39] ». Habiter sur la ZAD est donc un acte militant, politique et collectif[40].

> [...] car ici la localité n'est pas un réceptacle qui contiendrait a priori des qualités propres, mais plutôt la plateforme où se réalisent des pratiques spatiales créatrices de sens politique. Ce local-là procède d'une performance collective[41].

La création d'expériences de fabrication du territoire qui se déroule dans les ZAD est fondamentalement inscrite dans le lieu. Le lieu devient le support physique d'un clivage idéologique. Cette opposition se ressent dans les illustrations du territoire que peuvent faire les différents acteurs. A la représentation sensible [Fig. 12] que peuvent faire les militants de la Zone à Défendre de Notre-Dame-des-Landes s'oppose la cartographie codifiée [Fig. 13] des décideurs politiques et autres acteurs du projet de l'aéroport.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

38 PAILLOUX, Anne-Laure, « Zone d'aménagement différé contre " zone à défendre". Analyse d'une lutte pour l'autonomie dans/de l'espace rural. » *Justice spatiale*, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, UMR LAVUE 7218, Laboratoire Mosaïques, Droit au village, vol. N°7, 2015.

39 DEBARDIEUX, Bernard, « Haut lieu et géosymbole » , définition issue du « Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés », *Géoconfluences*, 2013.

40 BARBE, Frédéric, « La "zone à défendre" de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Norois*, 2016, pp.238-239.

41 LUSSAULT, Michel, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, Paris : Seuil, 2017, p214.

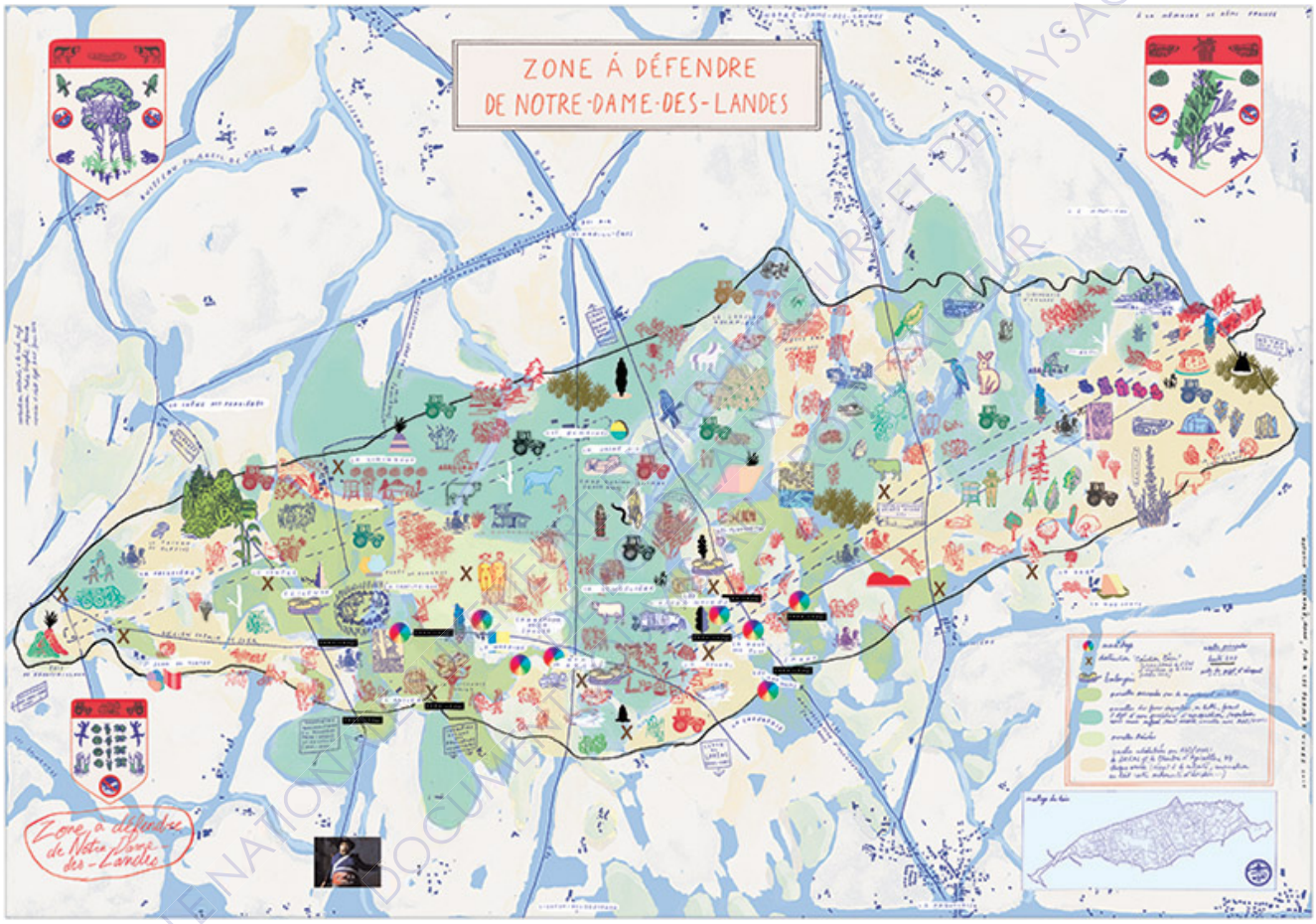

Figure 12. Carte sensible de la Zad de Note-Dame-des-Landes, réalisée avec Quentin Faucompré, et les contributions dessinées de Mano et Pia, pour le compte des éditions *À la criée*.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT PÉDAGOGIQUE INTERNE

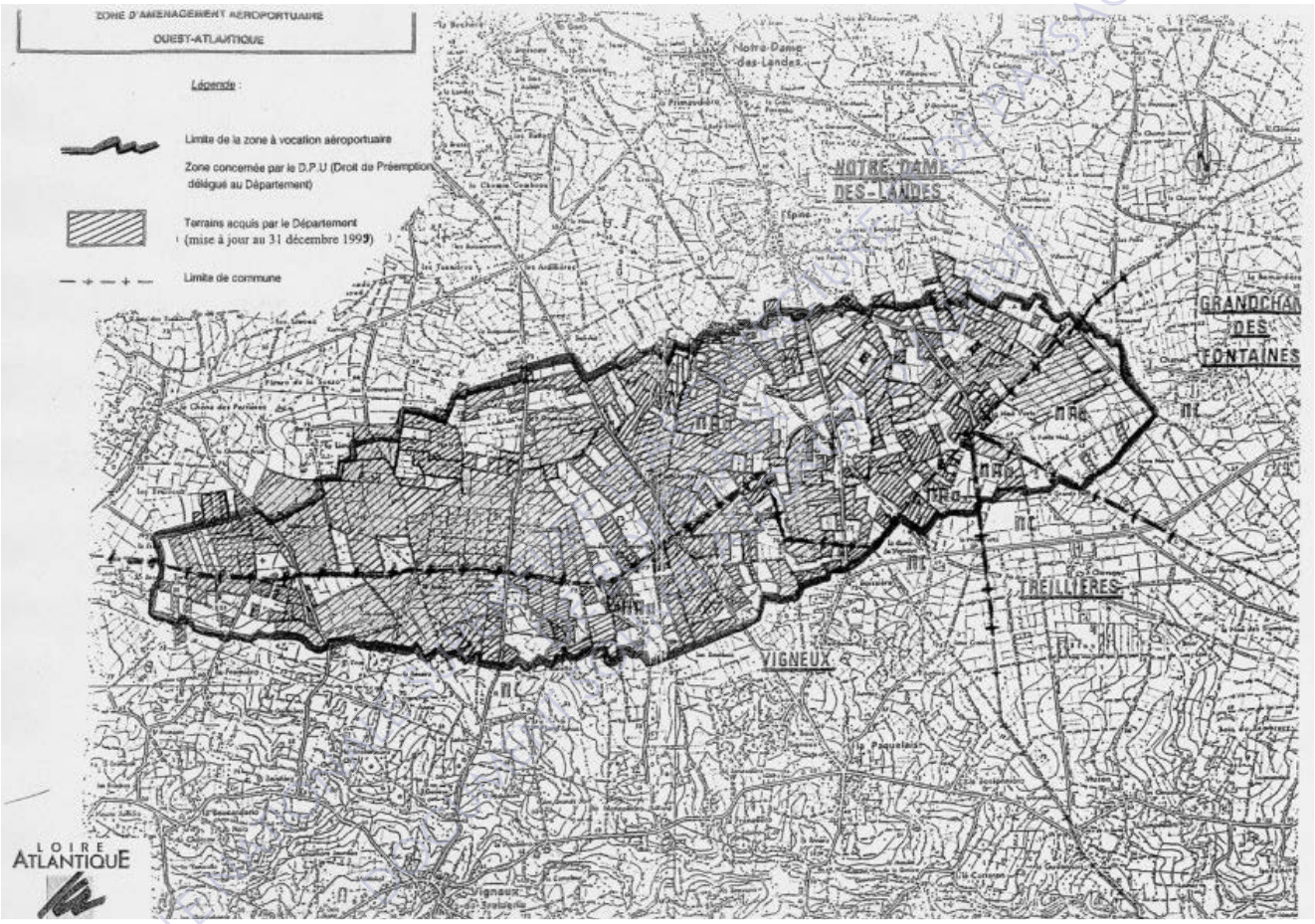

Figure 13. Carte de la zone d'aménagement portuaire Ouest Atlantique, identifiant les parcelles acquises par le département Loire-Atlantique en décembre 1999.

2- Des espaces oppositionnels aux espaces propositionnels

La divergence de visions du monde entre les miltants et les institutions gouvernementales est partiellement traduite par un « conflit entre deux modes d'habiter, celui de l'ingénieur et celui du naturaliste[42] ». À travers la résistance à un projet d'aménagement, et plus largement à des projets d'aménagement, se dessine une critique du néolibéralisme[43]. Ce sont à la fois les effets sociaux, spatiaux et environnementaux qui y sont dénoncés.

LES INFRASTRUCTURES, SYMBOLES DES POUVOIRS EN PLACE

La considération utilitariste de la nature et la destruction de l'environnement font partie des revendications principales des groupes contestataires, qui s'appuient sur les impacts environnementaux des projets d'aménagement. Les tendances d'uniformisation des constructions et le développement continuel d'espaces privés au détriment d'espaces publics participent aux effets sociaux et spatiaux d'un tel système économique. Ce dernier est partiellement dénoncé à travers les dynamiques d'accélération et de mondialisation, elles-mêmes permises par le développement des mobilités, symbolisé notamment par un projet d'aéroport : « S'opposer à la prolifération des grands équipements de transport, c'est donc, au moins implicitement, mettre en question le modèle du développement économique promu par le pouvoir[44] ». La diminution de liens sociaux forts entre les individus ainsi que la crise des représentations politiques renforcent la critique envers un système qui ne ferait plus société.

OCCUPER L'ESPACE, NOUVEAU MODE DE RÉSISTANCE

Cependant, les militants refusent une « souveraineté critique réduite à l'empêchement[45] ». Le dépassement de la critique par l'élaboration de propositions constitue ainsi un point remarquable des ZAD. La recherche d'alternatives dans les modes d'habiter, de fabriquer, de considérer l'environnement, occasionne le glissement d'un espace oppositionnel à

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

42 BARBE, Frédéric, « La "zone à défendre" de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Norois*, 2016, pp.238-239.

43 FABUREL, Guillaume, *Les métropoles barbares : démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Lyon : Le Passager clandestin, 2018, p.277.

44 Ibid, p.282.

45 RONSENVALLON dans l'article BARBE, Frédéric, « La "zone à défendre" de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Norois*, 2016, pp.238-239.

un espace propositionnel[46]. L'occupation de l'espace devient un mode de contestation privilégié dans les luttes contre des grands projets d'aménagement en permettant à la fois de résister physiquement aux projets mais aussi aux militants d'être acteurs de la fabrication des lieux. L'occupation de l'espace par un mouvement contestataire génère une structuration réciproque entre espace et mobilisation politique[47]. Sur la Zone À Défendre de Notre-Dame-des-Landes, les alternatives construites par les militants sont venues renforcer leurs revendications au fur et à mesure de la lutte. En effet, la résistance au projet d'aéroport s'est vue augmentée d'une volonté de préserver les modes de vie élaborés *in-situ*.

C'est la question du « droit aux pratiques alternatives d'autonomie[48] » qui s'immisce dans le débat. Certains militants, dont ceux du mouvement des objecteurs de croissance, préfèrent cette formulation plutôt que celle de droit à l'expérimentation, car « ce n'est pas expérimental puisque des gens le vivent tous les jours, ce sont des pratiques d'autonomie[49] ». Ces alternatives, plurielles, créent aussi bien de nouveaux modes d'habiter que de produire ou d'interargir[50].

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

46 Expression d'Oscar NEGT, reprise par DELORME Florian, « La déconnexion, un art d'être au monde (1/4) : Eco-communautés, "nowtopia", temple souterrain : s'isoler pour refaire société » dans Cultures Monde sur *France Culture*, le 20 avril 2015.

47 AYUERO, Javier, « L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives. », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. n°160, no 5, 2005, pp.122-132.

48 PAILLOUX, Anne-Laure, « Zone d'aménagement différé contre "zone à défendre". Analyse d'une lutte pour l'autonomie dans/de l'espace rural. » *Justice spatiale*, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, UMR LAVUE 7218, Laboratoire Mosaïques, Droit au village, vol. N°7, 2015.

49 Le Mouvement des Objecteurs de Croissance (MOC) cité dans *Op. Cit.* PAILLOUX, Anne-Laure.

50 *Op. Cit.* PAILLOUX, Anne-Laure.

PARTIE 2

ÉLABORER IN-SITU D'AUTRES MODES D'HABITER,

l'exemple de Notre-Dame-des-Landes

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS À DROIT D'AUTEUR
DE BORDEAUX

Figure 14. Photographie prise par l'autrice lors des journées portes ouvertes, en bord de chemin au coeur de la Zad de Notre-Dame-des-Landes.

A - COHABITER AVEC LE VIVANT

1- La nature, sujet ou objet ?

Dans les sociétés capitalistes, la nature a souvent été considérée comme un objet, exploitable par les hommes. Les notions de culture et de nature, souvent opposées dans l'imaginaire occidental participent à la définition des rapports avec notre environnement proche. L'existence même de ces notions, construites culturellement, révèle une logique de subordination entre ce qui serait inné et ce qui serait acquis.

L'application de cette vision dans les sociétés occidentales a contribué à dessiner un rôle utilitariste à la nature. D'une part, les sphères économiques, financières et commerciales, ont largement exploité le vivant en créant ou en répondant à des besoins humains. D'autre part, on assiste, avec l'augmentation des crises climatiques, à une considération fonctionnelle des éléments naturels : un arbre sert à capter du CO_2, à freiner les glissements de terrain, une zone humide agit comme un rempart contre les inondations… Malgré une certaine réalité factuelle, cette vision réductrice s'attache à voir la nature comme un élément au service de l'homme, quitte à les utiliser pour pallier à la destruction même de la nature. Inversement, certaines populations, autochtones notamment, envisagent la nature et l'humanité comme deux phénomènes interdépendants. La nature aurait même une place prépondérante en accueillant l'humanité en son sein, lui permettant de se nourrir, de s'abriter ou encore de s'habiller. La différence de regard est donc largement construite culturellement.

LE DROIT ENVIRONNEMENTAL, UN NOUVEAU REMPART

Depuis les années 1970, une justice environnementale s'est peu à peu affirmée. La création d'un droit environnemental a permis d'encadrer partiellement les pratiques humaines afin d'en limiter les atteintes sur la nature. L'augmentation de la pollution dans les espaces naturels, du fait de pratiques agricoles et industrielles toxiques, a entrainé une mobilisation citoyenne et juridique importante ces dernières années. En 2017, le gouvernement néo-zélandais a accordé le statut de personnalité juridique à la rivière Whanganui, révolutionnant ainsi la place de la nature dans le droit. Une telle jurisprudence envers des entités naturelles permet à la fois de les protéger contre des préjudices environnentaux mais plus encore, de prévenir[51] ces derniers en donnant une voix aux éléments. Le jugement est « élargi aux bêtes, aux océans, aux pierres, qui ne parlent pas mais qui n'en pensent pas moins[52] ». Une évolution apparait alors entre la vision utilitariste de l'objet nature, et la considération entière de la nature comme sujet.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

51 CAILLOCE, Laure, « Le droit peut-il sauver la nature ? », *Journal du CNRS*, 17 mai 2017.

52 MACE, Marielle, *Nos cabanes*, Lagrasse : Verdier, 2019, p77.

Figure 15. Illustration d'Alessandro Pignocchi, chercheur en sciences sociales dans la bande dessinée « La Recomposition des mondes »

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Malgré la forte adhésion à cette conception dans les mouvements écologistes et autres défenseurs de la nature, la pensée prédominante est malheureusement encore à l'exploitation de celle-ci.

Dans les territoires contestés que sont les Zones A Défendre, on retrouve cette idée d'horizontalité entre les éléments, présentant la nature comme une entité entière. Plus encore, le mouvement militant se considère comme une partie de cette nature, comme le suggère le texte d'une banderole lors d'une manifestation à Notre-Dame-des-Landes : « Nous ne défendons pas la nature, nous sommes la nature qui se défend[53] » [Fig. 15]. Cette vision, naturaliste plutôt qu'ingénieriste, participe à l'élargissement de la lutte anti-aéroport en dehors des limites administratives du projet, du fait de la prise en compte des caractéristiques naturelles impactées au-delà du trait dessiné sur un plan. Ainsi, les bassins versants, les différentes espèces de faune et de flore, les cours d'eau sont pris en compte dans les éléments naturels significatifs à protéger, dans plusieurs rapports anti-aéroport[54].

53 PIGNOCCHI, Alessandro, *La recomposition des mondes*, Paris : Seuil, 2019, p26.

54 C'est le cas par exemple de l'association militante WWF, qui annonce le projet d'aéroport Grand-Ouest comme une « offense à la conservation de la biodiversité en France » dans une brochure annonçant sa position vis à vis du projet.

D'après le gouvernement et le concessionnaire du projet, la destruction de 1600 hectares de terres arables, constituées à 98% de zones humides, pourrait être compensée par une autre zone naturelle. Ce ne sont pas les quarante espèces de faune et de flore remarquables qui rentrent en compte dans le calcul de la solution compensatoire, mais seulement la superficie impactée[55] .

COEXISTER DANS LA ZONE À DÉFENDRE

Les noues et les fossés herbeux de Notre-Dame-des-Landes sont des espaces peu entretenus par l'homme. Ces zones humides aménagées ou naturelles constituent des refuges de biodiversité. Ils sont caractéristiques de l'épaisseur du Tiers Paysage[56], concept théorisé par le paysagiste Gilles Clément. L'installation des militants et leur vie sur le site de Notre-Dame-des-Landes se déroule dans un respect du vivant. Le refus de la gestionnite[57], syndrome obsessionnel de gestion, permet alors la coexistence des éléments naturels et des humains « car le tiers-paysage ce n'est pas quelque chose que l'on aménage, c'est quelque chose que l'on ménage[58] ». La visite du site fait ressentir le peu d'intervention humaine en dehors des zones nécessaires à la production agricole ainsi qu'à l'installation humaine. Ainsi, les fossés et haies bocagères constituent le patrimoine biologique de la zone, sans avoir besoin de prouver une quelconque utilité. Leur existence s'inscrit simplement dans une cohabitation des nouveaux habitants avec ceux qui sont là depuis des décennies.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

55 WWF, « Projet d'aéroport du Grand Ouest, Notre-Dame-des-Landes, une offense à la conservation de la biodiversité en France », 2013.

56 MACE, Marielle, *Nos cabanes*, Lagrasse : Verdier, 2019, p16.

57 GENOT, Claude, *La nature en mal d'aménagement*, Paris : Hesse, 2020, p27.

58 *Op. Cit.* MACE, p10.

Figure 16. Photographie prise par l'autrice d'un chemin reliant les différents lieux de la ZAD.

2- La reterritorialisation, retour de la souveraineté alimentaire ?

À la gestion raisonnée ou l'absence de gestion des haies, des chemins et des forêts s'ajoutent les parcelles agricoles, cultivées par et pour les habitants de la ZAD.

Les pratiques agricoles françaises ont évolué au fil des siècles. Pourtant elles n'ont pas été directement impactées par la révolution industrielle du XIXème siècle. Cette dernière a cependant contribué au développement du transport de marchandises et de l'exode urbain, et ainsi au dépeuplement des campagnes. La mécanisation de l'agriculture est intervenue après la seconde guerre mondiale dans un contexte de progrès industriel important. Les surfaces agricoles ont alors été agrandies et spécialisées dans certains types de cultures pour répondre à une logique d'efficacité permise par les nouveaux outils de travail. S'en est suivie une mutation des pratiques paysannes en pratiques agricoles. L'ouverture de l'agriculture aux marchés mondiaux a engendré une augmentation de la compétitivité dans le domaine. L'utilisation de produits chimiques s'est généralisée afin de répondre aux nouvelles contraintes économiques. La monoculture, déjà existante, s'est alors intensifiée tandis que l'utilisation de semences paysannes a reculé. Les lobbys agricoles inspirés par les grands céréaliers et les multinationales ont réussi à orienter les politiques agricoles au niveau des États, jusqu'à la PAC[59] avec un système de subventions privilégiant de fait la taille des exploitations. Les faibles aides financières pour les petits exploitants et le vieillissement de la population agricole engendrent une nette diminution du nombre de structures ainsi que l'augmentation de la surface moyenne par exploitation. En 1950, 50 000 exploitations agricoles sont identifiées dans le département Loire-Atlantique. La surface moyenne d'une exploitation est de 33 hectares. Cinquante-cinq ans plus tard, il n'y a plus que 8 400 exploitations, pour une surface moyenne de 71 hectares[60] [Fig. 17]. La réduction des surfaces agricoles, la spécialisation des exploitations et la dépendance aux marchés mondiaux menacent alors la souveraineté alimentaire.

L'ALIMENTATION, UN CHOIX POLITIQUE ?

La réintroduction de maraîchage et d'élevage dans les territoires en lutte s'inscrit dans une réflexion partagée par un grand nombre de citoyens. En effet, depuis quelques années, les circuits de production alimentaire sont mis en avant. La traçabilité des aliments a une importance grandissante dans le choix des consommateurs qui souhaitent reprendre la main sur leur alimentation. L'attrait grandissant pour le local répond à des enjeux

59 Politique Commune Agricole.

60 COLLECTIF COMM'UN, *Habiter en lutte. Zad de Notre-Dame-des-Landes. Quarante ans de résistance*, Paris : Le passager clandestin, 2019, p17.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG
DOCUMENT SOUMIS AUX DROITS D'AUTEUR

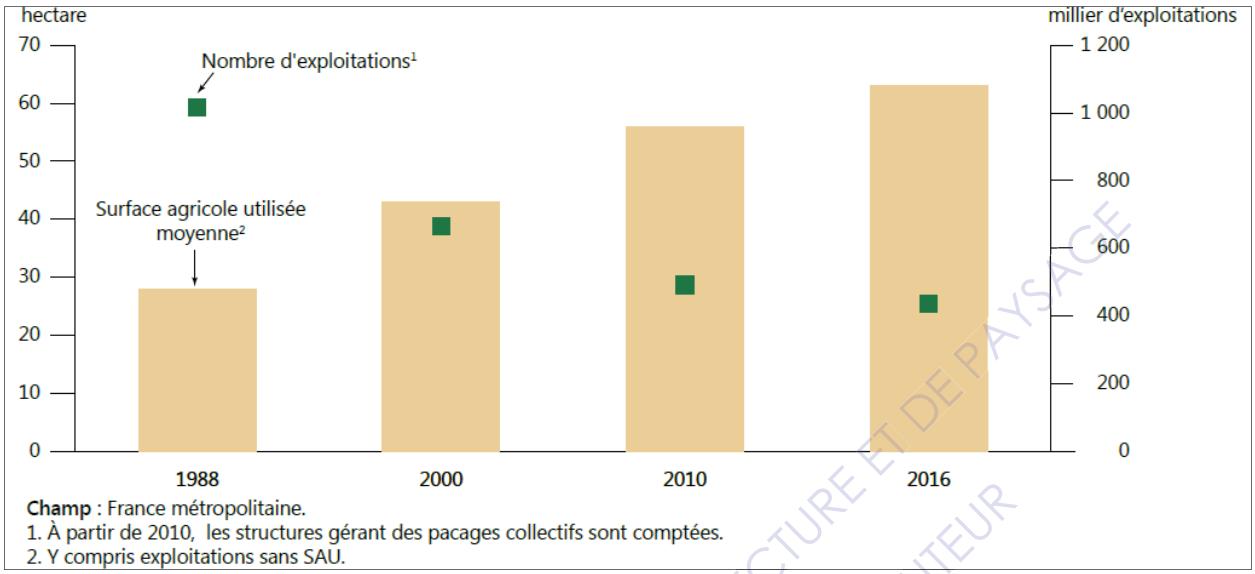

Figure 17. Recensements agricoles et enquête sur la structure des exploitations agricoles en France métropolitaine. étude et graphique réalisés par l'*Agreste*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

alimentaires, environnementaux mais aussi sociaux, dans le lien retrouvé entre agriculteur et consommateur[61]. Le renouvellement des pratiques agricoles dont font partie l'agriculture biologique mais aussi la permaculture, va de pair avec ces considérations alimentaires, qui favorisent circuit court et traçabilité des produits. Au-delà de la qualité des aliments, l'évolution de l'alimentation revêt une dimension militante, comme le rappelle le lien qui est fait entre l'achat et le vote, notamment à travers la métaphore « Acheter c'est voter ». Le professeur Damien Hallegatte au département des sciences économiques et administratives de l'université du Québec à Chicoutimi nuance cette dernière dans un billet de blog : « l'expression "acheter, c'est voter", ainsi que son corollaire, la consommation responsable, sont des idées profondément néolibérales parce qu'elles réduisent de nombreux problèmes de société à des problèmes de choix individuels sur le marché ». Il met alors en exergue la production responsable plutôt que la consommmation responsable[62].

61 LAISNEY, Céline, « L'évolution de l'alimentation en France », *Document de travail du Centre d'études et de prospective n°5* , janvier 2012.

62 HALLEGATTE, Damien, « Acheter, c'est voter ? », billet de blog, *libredeconsommer*, 17 juin 2015.

DES TERRES AGRICOLES, HIER ET AUJOURD'HUI

Historiquement, le site de Notre-Dame-des-Landes est occupé par des agriculteurs, expropriés dans le cadre du projet d'aéroport. Lors de la lutte, le développement d'espaces cultivés sur la ZAD répond aux besoins nourriciers des militants, qui créent des potagers ou commencent des activités d'élevage. Assez rapidement, une agriculture d'occupation s'organise, permettant à la fois de nourrir les habitants de la zone mais aussi de revendiquer un certain usage des terres. Une première manifestation d'occupation agricole se tient le 7 mai 2011, et conduit au défrichage d'un hectare de ronces pour y créer un nouvelle zone de culture[63]. Des paysans locaux opposés au projet d'aéroport apportent leur aide, en transmettant leurs savoir-faire, en prêtant leurs outils et machines ou encore en échangeant des semences. Leur soutien de professionnels participe à une légitimation du discours militant quant à l'usage agricole et raisonné des terres de projet. L'abandon du projet d'aéroport en janvier 2018, réactualise le questionnement autour du devenir des terres, notamment celles cultivées. L'association Terre de Liens Pays de la Loire plaide pour « un décloisonnement nécessaire de l'agriculture, pour des territoires ruraux vivants, solidaires et dynamiques[64] ». Les destructions menées par les forces de l'ordre au printemps 2018, alors que certaines exploitations sont en cours de régularisation indignent d'autant plus les militants et les partisans de la ZAD.

Depuis, les expériences paysannes dans la Zone À Défendre de Notre-Dame-des-Landes se poursuivent. Le développement croissant de zones agricoles révèle des envies d'autonomie alimentaire, tant dans les modes de production que de consommation. Le site est ainsi ponctué de zones de culture [Fig. 18,19], d'élevage mais aussi de structures de transformation de la matière première. Lors des portes ouvertes en 2020, deux tiers de l'alimentation des habitants de la zone vient du site lui-même. Le circuit court de l'alimentation se fait donc majoritairement à l'échelle du petit territoire, celui de la vie quotidienne. Le site des *Rouges et Noires*[65] accueille un potager collectif qui permet de nourrir soixante-dix personnes à l'année. D'autres espaces de culture, à *la Hulotte* ou la *Riotière* par exemple, complètent le maraichage sur la zone, en produisant de la nourriture pour une trentaine de personnes. Du blé et du sarrasin sont également cultivés et transformés sur place. L'obtention de farine, puis la cuisson de pain dans un four traditionnel

63 COLLECTIF COMM'UN, *Habiter en lutte. Zad de Notre-Dame-des-Landes. Quarante ans de résistance*, Paris : Le passager clandestin, 2019, p75.

64 Bureau de l'association Terre de Liens Pays de la Loire, Communiqué de presse à propos des opérations de destruction menées en avril 2018, 11 avril 2018.

65 *Les Rouges et Noires*, *la Hulotte* et *la Riotière* sont différents lieux-dits de la Zad de Notre-Dame-des-Landes.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX - DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

permet une production de l'alimentation de la graine à l'assiette. Un brasseur s'est également installé sur la ZAD ces dernières années, et utilise les céréales locales pour faire de la bière. Élevage animal, fromagerie, miellerie et jardins aromatiques viennent compléter l'offre alimentaire. Un peu plus loin, au *Haut-Faye*, s'est installé un jeune agriculteur. Les dix hectares de terre sur lesquelles il produit des légumes ne font pas partie des limites administratives de la ZAD. Cependant, le lieu et ses habitants font partie de la lutte, toujours active. Cette zone, destinée à compenser l'expropriation d'un agriculteur de la zone de projet a été depuis rachetée par le département et louée par le biais de baux agricoles.

Figures 18 et 19. Photographies de différents espaces de culture, prises par l'autrice.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE PAYSAGE
DOCUMENT DE TRAVAIL

Figure 20. Photographie prise par l'autrice, à proximité de la *ferme des 100 noms*. Lieu de fabrication de galettes et d'élevage de moutons.

UNE AGRICULTURE DE RÉSISTANCE

Sur la zone, les pratiques agricoles cherchent à être les plus respectueuses possibles de l'environnement. La traction animale est préférée à la mécanisation, le travail léger du sol à l'usage d'intrants chimiques. L'agriculture d'occupation puis de subsistance est alors une agriculture de résistance face aux pratiques agricoles dominantes. La production ainsi que la transformation de denrées alimentaires participent à l'élaboration d'une autonomie vis-à-vis des systèmes hyper-mondialisés. Bien que la zone ne soit pas totalement autonome, on retrouve une notion de souveraineté alimentaire, permise par l'indépendance des moyens de production et de transformation. Les alternatives agricoles pratiquées sur la ZAD entrainent une économie parallèle à l'agriculture tels que la réparation d'outils ancestraux ou encore le dressage d'animaux de trait. Cependant, tandis que les militants s'attachent à faire revivre des pratiques paysannes nourricières, certains politiques dénoncent une « logique de décroissance […] suicidaire ». Le président de la région Pays de la Loire, Jacques Auxiette, considère même que « l'agriculture de proximité, c'est bien, mais on ne nourrit pas la planète avec[66] ». Ainsi, s'opposent des visions de sobriété locale avec des ambitions de développement planétaire.

Figure 21. Militantisme pour une « Zone Agricole Durable » à Notre-Dame-des-Landes. Photographie prise par Loïc Venance pour un article de l'AFP publié le 17 janvier 2018.

66 Propos de Jacques Auxiette, président du Pays-de-la-Loire ainsi que du Syndicat mixte aéroportuiaire cité dans l'article de Guillaume Lalaurie « Notre-Dame-des-Landes : "La logique de décroissance est suicidaire" » publié dans L'*Obs*, 13 décembre 2012.

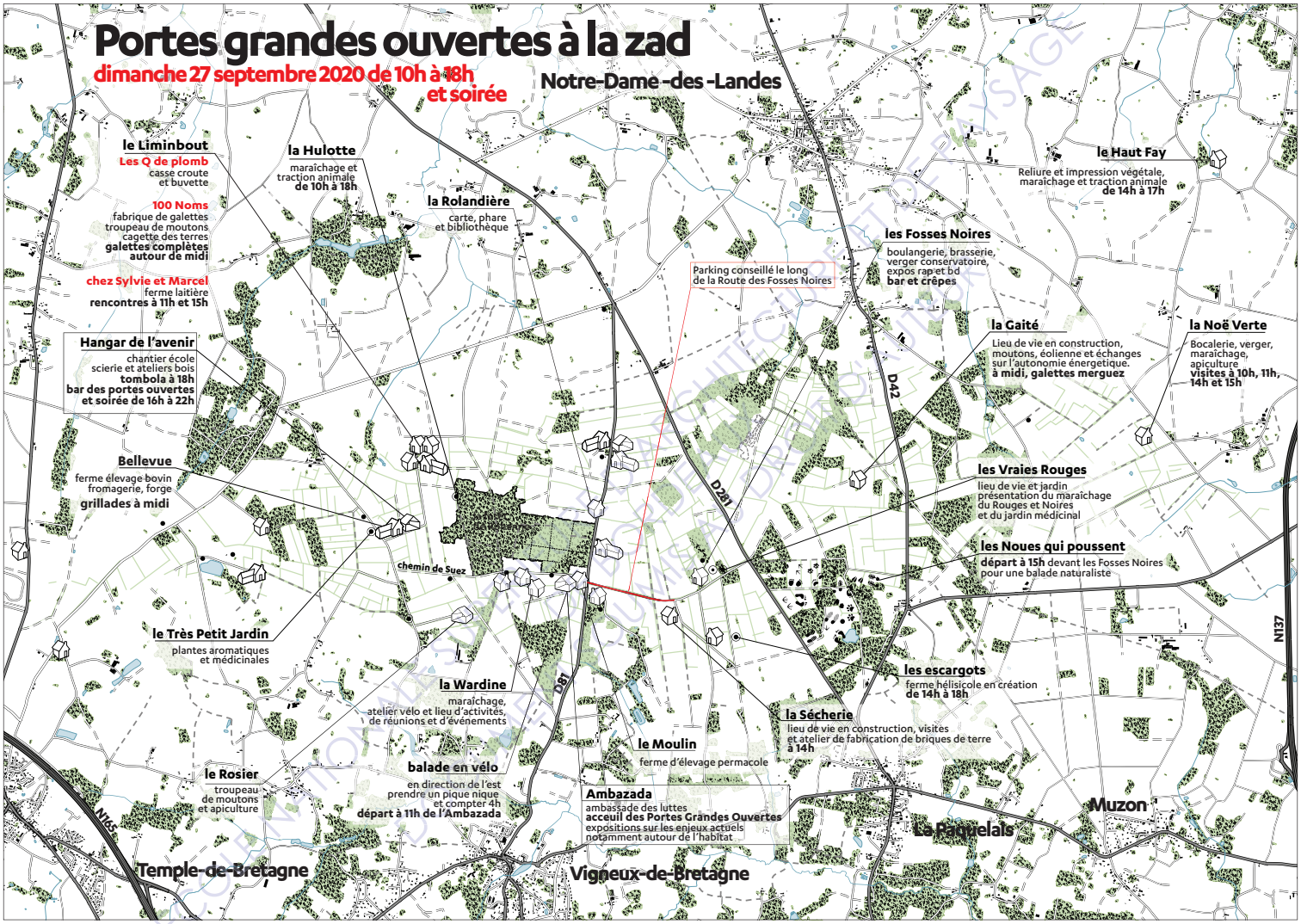

Figure 22. Carte de la Zone à défendre de Notre-Dame-des-Landes, produite par les militants répertoriant différents lieux de vie et activités de la zone. Document distribué aux visiteurs de la Zad en septembre 2020.

B - UNE ÉCONOMIE ENTRE LOCALITÉ ET GRATUITÉ

1- Relocalisation des activités

La mondialisation, qui tend à considérer la planète comme un grand système d'échange, a exacerbé la compétitivité entre différents pays mais aussi entre territoires et secteurs d'activités.

Dans les années 1960, l'identification de Nantes-Saint-Nazaire comme l'une des huit métropoles d'équilibre a contribué au développement d'un projet d'aéroport pour les régions Bretagne et Pays de la Loire. Le site de Notre-Dame-des-Landes est choisi à l'époque du fait de sa localisation et des infrastructures routières existantes. Déjà, un certain nombre d'élus de la ville de Rennes s'opposaient déjà au projet, et en particulier à son implantation. En effet, « l'aéroport Ouest-Atlantique » aurait été trop proche de celui de Rennes, ce qui aurait mis en concurrence les deux infrastructures et les activités développées sur place. En outre, il aurait également été trop loin pour faire bénéficier à la ville de Rennes des retombées économiques positives. Ainsi, dès le lancement du projet d'aéroport, des problématiques de concurrence territoriale surgissent. Elles ne seront que renforcées au fil des années, du fait des nouvelles politiques issues de la loi MAPTAM. La métropolisation, en renforçant les dynamiques concurrentielles entre les métropoles provoque un suréquipement de ces dernières, au détriment de l'environnement.

> De leur côté, si Rennes et Nantes ne cessent depuis plusieurs années de renforcer leurs coopérations, la rivalité entre les deux préfectures demeure et toute infrastructure susceptible de consolider leur rang métropolitain est bonne à prendre[67].

A l'inverse de la mondialisation et des dynamiques de développement incessant d'infrastructures, la ZAD de Notre-Dame-des-Landes semble se développer avec les ressources locales et contribue à faire revivre un territoire auparavant délaissé. D'après la géographe Anne-Laure Pailloux, la considération du local, autant dans le développement d'activités que dans le rapport au territoire est indispensable pour trouver un équilibre entre installation humaine et ressources naturelles[68]. Les vingt kilomètres qui séparent la ZAD de Nantes métropole la font évoluer dans un contexte péri-urbain. Malgré cette apparente proximité avec la ville, une impression de distance m'a frappée lorsque je m'y suis rendue. Les activités agricoles du site contrastent avec d'autres activités péri-urbaines, dont les zones commerciales adjacentes font partie.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE BORDEAUX - DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

67 LE BRIGAND, Jacques, « Notre-Dame-des-Landes, des enjeux et luttes d'influence entre collectivités locales » *Gazette des communes*, 28 novembre 2012.

68 PAILLOUX, Anne-Laure, « Zone d'aménagement différé contre "zone à défendre". Analyse d'une lutte pour l'autonomie dans/de l'espace rural. » *Justice spatiale*, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, UMR LAVUE 7218, Laboratoire Mosaïques, Droit au village, vol. N°7, 2015.

LES RESSOURCES LOCALES, DE LA PROTECTION À LA SUBSISTANCE

Dans la lutte contre le projet d'aéroport, les enjeux de préservation des éléments naturels[69] présents sur la zone ont été des arguments forts. Depuis 1974, l'acquisition progressive des terres de projet dans le cadre de la Zone d'Aménagement Différée par le conseil général de Loire-Atlantique a contribué à un épanouissement de la biodiversité à l'abri de développements toxiques. Au cours de la lutte, les militants, accompagnés d'experts, ont dénoncé des études d'impact jugées insuffisantes, ce qui a eu pour conséquence de ralentir le développement du projet d'aéroport.

Dans la vie sur place, certaines de ces ressources naturelles ont permis et permettent encore aux militants de se nourrir, de construire des abris, ou d'aménager des zones de culture. Leur sauvegarde a également contribué à garantir les continuités biologiques existantes. En dehors d'une vision utilitariste de la nature, ces éléments sont préservés d'une exploitation effrénée. Certaines de ces ressources sont disponibles en quantité importante, tandis que d'autres sont plus rares. Cependant, ce n'est pas tant la quantité de la ressource qui compte mais plutôt le caractère renouvelable des éléments. La recherche d'un équilibre entre les Hommes et les éléments naturels se déroule à l'échelle des activités, et de la gestion des ressources. Ainsi, après avoir été des arguments de résistance, certains éléments naturels participent à la subsistance des militants.

UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS À L'IMAGE DES HABITANTS/MILITANTS

Les besoins alimentaires ainsi que les recherches d'autonomie ont conduit à un foisonnement d'activités sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, en grande partie, nourricières.

La visite du lieu, en tant qu'observatrice sur une journée, ainsi que l'échelle de la zone, ne m'a pas permis de voir l'ensemble des infrastructures et des activités liées. Cependant, une carte produite par les militants [Fig. 22] permet de se rendre compte de la diversité des activités qui se développent sur place quotidiennement. De l'alimentation à la construction, tout en passant par toutes les formes d'art possibles, le lieu semble accueillir la réalisation d'expériences diverses. Hors des injonctions de productivité et de rentabilité, la ZAD est devenue un réel lieu d'initiatives collectives et personnelles.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

69 COLLECTIF COMM'UN, *Habiter en lutte. Zad de Notre-Dame-des-Landes. Quarante ans de résistance*, Paris : Le passager clandestin, 2019 p19.

> Qu'il s'agisse de cuire notre propre pain ou d'animer une radio pirate, de cultiver des plantes médicinales ou de fabriquer du camembert rebelle, qu'il s'agisse d'un studio d'enregistrement de rap ou d'un atelier de fabrication de pâtes, d'une brasserie artisanale ou de deux ateliers de forgeron, qu'il s'agisse de créer un système judiciaire communal ou une bibliothèque, la ZAD est devenue une nouvelle commune pour le XXIe siècle[70].

La diversification des activités ainsi que leur complémentarité participent à la construction d'une alter-société plurielle. La revalorisation de certaines activités, de moins en moins pratiquées ou bien délocalisées dans les centres urbains peut redonner au lieu un second souffle. L'intérêt grandissant des citoyens pour l'artisanat, les circuits-courts et leurs créateurs fait croire à une possible attractivité du lieu, notamment par les activités qui s'y déroulent. Ces dernières s'additionnent à celles des villages ruraux alentours et participent ainsi à redynamiser le territoire au-delà du celui de la ZAD.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
TOUS DROITS RÉSERVÉS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Figures 23 et 24. Outils agricoles et structure de transformation, photographies prises par l'autrice.

70 J. Jordan cité dans DELÉAGE, Jean-Paul, « Éloge de la ZAD et de son monde », *Écologie & politique,* 2018/2 (N° 57), pp. 5-10.

2- Une économie circulaire entre partage, échange et mutualisation

La révolution industrielle du XIXème siècle a fortement impacté les modes de production. Le développement d'outils mécanisés a engendré une accélération de la production des biens matériels. Les matières premières, extraites des sols et des océans sont alors devenues des objets, bruts ou détournés, de consommation. L'augmentation du pouvoir d'achat des citoyens des pays occidentaux, conséquence de la croissance économique des Trente Glorieuses, a contribué à la modification des modes de consommation. Après les privations vécues au cours de la seconde guerre mondiale, la possession de biens est devenue une marque de réussite et de richesse. Le travail a ainsi pris une place prépondérante dans les esprits en permettant l'accès à ces nouvelles richesses.

PARTAGER PLUTÔT QUE POSSÉDER

Sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, j'ai très rapidement senti que les notions structurantes vis à vis de l'espace et des relations sociales n'étaient pas les mêmes que dans ma vie quotidienne. Effectivement, l'organisation sociétale des ZAD ne considère pas les biens industriels et matériels comme des richesses mais s'inscrit plutôt dans une logique de décroissance. De la même manière, les notions de réussite ne sont pas définies selon des critères financiers ou carriéristes. Les habitants ne se définissent que peu[71] comme des professionnels dans tels ou tels domaines mais d'abord comme des habitants de la terre et du lieu. Le partage et la mutualisation s'opposent à l'individualisation des modes de vie dominants. L'échange et le troc contrastent avec la marchandisation du monde.

> Cette volonté de mise en commun permet de dépasser la séparation, la sérialité de la gestion habituelle de ce monde. Il y a un désir de liberté hors des contraintes du salariat et du travail obligatoire[72].

L'économie circulaire, mise en place sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, est notamment visible à travers la valorisation de l'existant. Plutôt que d'être jetés, un grand nombre d'éléments, dont des matériaux, sont détournés ou réemployés dans la construction de nouveaux abris ou de nouveaux meubles. Les objets sont échangés ou troqués selon les besoins réels des habitants. Les ateliers de réparation participent au développement d'une économie circulaire, en privilégiant la réparation plutôt que le consommation. Sur la zone, à proximité de la nouvelle scierie, se trouvent plusieurs tracteurs et machines agricoles. Certaines de ces machines ont été données par des agriculteurs locaux, investis dans la lutte.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

71 Excepté deux architectes, habitants et militants, rencontrés sur place, dont la formation faisait écho avec les questions que j'ai pu posées.

72 COUTANT, Philippe, « Réinventer le politique : autour de la ZAD de Notre-Dame-de-Landes », *Chimères,* vol. N°83, no 2, 2014, pp. 149-158.

Figure 25. Outils agricoles, photographie prise par l'autrice.

La réparation et la remise en état de ces outils, parfois anciens, permettent aux militants d'augmenter leur indépendance à l'égard du système dominant. En même temps, elles renforcent les possibilités d'autonomie vis-à-vis de la production alimentaire.

UNE MISE EN COMMUN POUR RÉUSSIR ENSEMBLE

> Là encore l'entraide et le maillage autour du bocage permettent de garder, à toute sorte de niveaux, des marges d'autonomie, d'avoir du temps pour d'autres occupations ou de rester traîner les vendredis à l'auberge des Q de plomb, de dédier une partie de sa production à des fins vivrières ou aux dons à des grévistes, migrants et cantines[73].

De la même manière que les outils, les denrées alimentaires produites à différents endroits de la ZAD, circulent selon les besoins et envies de chacun. L'existence d'un non-marché contraste avec la marchandisation de l'alimentation. Le paiement en prix libre permet à chacun d'estimer combien valent les choses et ainsi « habiter en conscience d'habiter[74] ».

Sur place, l'apprentissage se fait principalement par une transmission des savoirs sur le terrain. Les gestes et l'action remplacent les modes de formation traditionnels, pratiqués dans des salles de classe ou centres de formation. La notion d'encapacitation désigne le retour du pouvoir de faire et de fabriquer de l'individu. Ces pratiques sont de plus en plus répandues dans la société civile. Les chantiers participatifs sont une marque fréquente de ces recherches d'expériences pratiques. Dans la ZAD de Notre-Dame-des-landes, plusieurs chantiers ont rassemblé et continuent de fédérer des individus extérieurs à la ZAD. L'implication humaine permet à chacun de trouver une place en tant qu'acteur dans l'organisation sociétale de la communauté. Cependant, il ne faut pas oublier que la notion de productivité n'est pas un adage de la zone et que certains militants peuvent passer leurs journées dans une grande passivité. Même si le principe est accepté par la plupart des habitants, le manque d'implication et d'action au sein de la zone peut parfois poser problème[75]. En somme, c'est l'esprit du collectif qui prévaut dans les activités quotidiennes de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, à travers le partage des tâches, la complémentarité des activités et des savoirs-faire.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

---

73 Des habitant.e.s et collectifs de la Zad de Notre-Dame-des-Landes, « Notre-Dame-des-Landes : La Zad est bien vivante et fait vivre l'alternative », *Reporterre*, 2 juillet 2019.

74 BARBE, Frédéric, « La "zone à défendre" de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Norois*, 2016, pp.238-239.

75 COLLECTIF COMM'UN, *Habiter en lutte. Zad de Notre-Dame-des-Landes. Quarante ans de résistance*, Paris : Le passager clandestin, 2019 p132.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Figure 26. Adresses et boîtes aux lettres au coeur du bocage. Photographie prise par l'autrice.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
ARCHIVES DE L'AUTEUR

C - HABITER LE BOCAGE

1- L'usage des communs

Le site de Notre-Dame-des-Landes est un lieu symptomatique de la disparition des espaces communs dans les sociétés occidentalo-capitalistes. L'attrait pour la propriété foncière a participé à l'élaboration d'un modèle sociétal dans lequel les espaces communs n'ont que peu de place. Ils se limitent aujourd'hui à l'espace public et sont parfois déconnectés de tout usage. Au Moyen-Âge, les terres qui constituent la ZAD auraient fait partie du domaine de Rohan. Des espaces de culture jouxtaient la lande, jugée peu intéressante par les grands propriétaires fonciers du fait de sa faible rentabilité. De ce fait, ces terres étaient laissées librement aux paysannes et paysans. Ces derniers l'entretenaient collectivement, selon des règles et coutumes de l'époque. Le droit d'usage prévalait sur le droit de propriété. Malgré le caractère désuet de ce fonctionnement, il en subsiste quelques marques dans le droit français. En effet, la prescription acquisitive permet à un citoyen qui a « durant plus de trente ans, entretenu et occupé de manière continue, paisible, publique, non équivoque et à titre de propriétaire[76] » d'acquérir un bien.

RÉACTUALISATION DES COMMUNAUX[77]

Après la seconde guerre mondiale, la modernisation de l'agriculture ainsi que le morcellement des terres, ont progressivement freiné l'usage collectif des terres. Des familles plus aisées y ont alors développé des pratiques agricoles au détriment de la paysannerie[78]. A cette époque, les habitations de pierre sur le site de Notre-Dame-des-Landes sont construites[79]. Leur implantation, tantôt en hameaux, tantôt dispersées à travers la lande, a participé, malgré elle, à l'organisation spatiale de la Zone À Défendre dès les années 2008. Dans un contexte de résistances parfois violentes contre les forces de l'ordre, le déjà-là a servi de support de la vie dans la lutte quotidienne. Les anciennes fermes et les hangars abandonnés se sont transformés en dortoirs, en lieux d'assemblées collectives ou encore en terrain de lutte. Ils constituent des points stratégiques de résistance dans la mesure où leur occupation en empêche la destruction[80]. A la suite de l'abandon du projet d'aéroport par le gouvernement en 2018, le devenir des communs pose question.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DROIT D'AUTEUR

76 Compte-rendu de la cour de cassation civile du 15 septembre 2015. Relatif à l'article 2272 du code civil, à propos de la prescription acquisitive.

77 Terme utilisé par les militants sur le site internet de la Zone à Défendre « Tritons crété-e-s contre béton armé » dans le cadre d'une réflexion sur le devenir de la Zad.

78 AFP, « Modernisation des campagnes : l'œuvre inégale du XIXème siècle », 1 décembre 2006.

79 COLLECTIF COMM'UN, *Habiter en lutte. Zad de Notre-Dame-des-Landes. Quarante ans de résistance*, Paris : Le passager clandestin, 2019.

80 COUTANT, Philippe, « Réinventer le politique : autour de la ZAD de Notre-Dame-de-Landes », *Chimères,* vol. N°83, no 2, 2014, pp. 149-158.

Aux bâtis et aux pratiques collectives développées sur le site s'ajoute la volonté de gestion collective des terres par les militants.

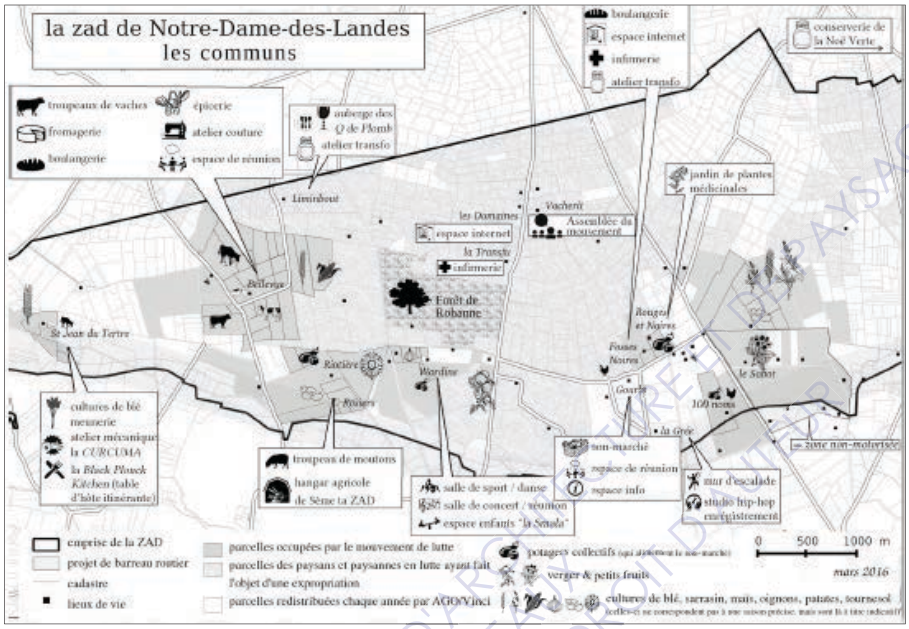

Figure 27. Carte des communs de la Zone à défendre de Notre-Dame-des-Landes, répertoriant différents lieux de vie et activités de la zone. Extraite de l'ouvrage *Défendre la zad*, par le Collectif Mauvaise Troupe en 2016.

RÉHABILITATION ET CONSTRUCTION POUR DE NOUVEAUX USAGES

Au fur et à mesure des années, ces bâtiments ont été réparés, réhabilités parfois même reconstruits. En redonnant vie à des lieux qui se meurent, abandonnés depuis des années pour certains du fait de l'expropriation des agriculteurs, les militants s'approprient l'existant, à leurs propres fins. Le géographe Fabrice Ripoll pose alors la question : « ces pratiques : réussissent-elles dans leur volonté de libération, même temporaire, ou sont-elles des symptômes de l'aliénation qu'elles dénoncent ?[81] ». En effet, en résistant aux usages projetés pour le site en question - un aéroport dans le cas de Notre-Dame-des-Landes - les militants s'approprient l'espace. Ils y déploient leurs propres activités, liées d'une part à la résistance et d'autre part, à la définition de modes de vie alternatifs.

La pérennisation de l'installation militante a engendré une différenciation des usages du bâti existant. L'accroissement des activités et du nombre de militants à certaines périodes, ont créé de nouveaux besoins d'infrastructures.

81 RIPOLL, Fabrice, « S'approprier l'espace… ou contester son appropriation ? Une vue des mouvements sociaux contemporains », *Norois*, vol. n° 195, 2005, pp. 29-42.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Figure 28. Une extension de bâtiment collectif pour accueillir les visiteurs temporaires. Photographie prise par l'autrice.

Les militants se sont alors emparés de la conception et de la construction de la zone, intimement liées aux besoins et usages de la vie quotidienne. L'organisation spatiale de la zone se dessine donc avec les usages au fur et à mesure de la vie de tous les jours. Lorsque j'ai visité la ZAD au début de l'automne 2020, deux ans et demi après l'abandon du projet d'aéroport, les bâtiments anciens étaient principalement utilisés pour des usages collectifs. Ces espaces collectifs servent aussi bien de cuisines communes, et salles de bain du fait de l'existence des réseaux, comme j'ai pu le voir en visitant la maison du *Haut-Faye*, que de salons ou bibliothèques selon les lieux. Les fermes existantes, réhabilitées, parfois agrandies, sont souvent pourvues de dortoir collectif, aujourd'hui utilisé pour les femmes et hommes de passage sur la zone. L'installation de différentes activités économiques a également engendré un besoin d'infrastructures. Ainsi, les boulangeries, fromagerie ou encore l'atelier de reliure végétale ont pris place entre les pierres historiques. La scierie, nouveau bâtiment en cours de finition, a été en partie construite par des ouvriers compagnons, comme me l'a raconté un des habitants de la zone. Le lieu servira aux zadistes, mais plus encore pourra accueillir du public extérieur pour y dispenser des formations.

LA FONCTION DE REPRÉSENTATION DES ESPACES COLLECTIFS

Ces espaces collectifs sont au cœur de la vie sociale et démocratique. L'*Ambazada*, un des récents bâtiments, accueille d'ailleurs les assemblées mensuelles, qui regroupent tous les habitants de la zone. Lors des portes ouvertes, il conserve cette fonction de centralité. Ce haut-lieu de sociabilité accueille en effet une exposition faite par des étudiants architectes ainsi que le stand de militants d'une autre ZAD. J'ai ressenti la mise en avant du travail des étudiants de l'école d'architecture de Nantes comme une double volonté. Tout en démontrant l'ouverture de la ZAD au monde extérieur, cette exposition m'a semblé porter un argument politique. Comme si l'étude du lieu, de ses habitants et des modes de vie qui s'y développent, dans un cadre universitaire, justifiait en quelque sorte l'existence de la zone. En même temps, un militant de la ZAD du Carnet présente la lutte contre un projet de bétonisation de terres en bord de Loire, cherchant de nouveaux soutiens parmi les visiteurs de Notre-Dame-des-Landes. La mise en réseau des différentes luttes, comme ce fut le cas entre la lutte du Larzac et celle de Notre-Dame-des-Landes dans les années 1980, est un paramètre essentiel dans la résistance contre des grands projets d'aménagement.

Dispersés sur la zone, des spécificités émanent de chaque lieu, tous aussi différents les uns que les autres, de par les activités qui s'y déroulent mais aussi leur positionnement géographique. Ainsi, la densité et le fourmillement du « centre-ZAD » comme en parle un des habitants de la ZAD, s'oppose au *Haut-Faye*, en marge de la zone de lutte.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-LA VILLETTE
DÉPÔT LÉGAL EN COURS - DROITS AU DROIT D'AUTEUR

Figures 29, 30 et 31. Lieux de vie, cabane colorée et scierie en construction : différents lieux de vie collectifs à travers la Zad. Photographies prises par l'autrice ainsi que Paul Guillet, un ami (31).

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-VAL DE SEINE
DOCUMENT PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR

2- Multiplicité de cabanes comme espaces individuels

Nés d'un besoin primaire d'avoir un toit, mais aussi une intimité, des espaces plus privés ont été construits ou installés à travers le bocage. A la densité d'interactions sur la ZAD s'oppose le besoin d'espaces individuels des résidents de la zone. Malgré la diversité d'habitats présente sur le lieu, nous nous concentrerons ici sur l'étude des cabanes. Les dimensions écologiques, économiques, politiques et sociales qu'elles suggèrent en font un objet de lutte tout à fait distinctif.

Une multiplicité de cabanes existe. On se rappelle les cabanes d'enfant, mais aussi de chasse, parfois croisées dans la forêt. Les cabanes de l'architecte, utopie d'une vie paisible en retrait de la société s'opposent aux cabanes des bidonvilles, surpeuplées et insalubres. Parmi toutes les formes de cabanes, et à travers leurs différences subsiste néanmoins le « vivre autrement[82] ». La construction de cabanes, malgré leur classification dans « l'habitat léger » n'est pas facilitée par les documents d'urbanisme. Le droit à l'habitat léger et écologique fait partie des revendications militantes, encore aujourd'hui[83].

UNE ORGANISATION SPATIALE À PLUSIEURS ENTRÉES

Pour commencer, l'organisation spatiale du site de Notre-Dame-des-Landes est nourrie d'histoires de vie et d'activités antérieures à l'annonce du projet d'aéroport. Les regroupements humains, constitutifs de la lutte, se sont appuyés sur les infrastructures existantes. La visite du lieu mais aussi l'étude des cartes disponibles révèlent une organisation spatiale hétérogène. Aujourd'hui, des centralités sont visibles autour de noyaux durs, constitués par des espaces collectifs. Une poignée d'habitants sont installés autour de lieux-dits constitués par le patrimoine bâti existant, ce qui fait penser à de petits hameaux. Ainsi, des concentrations d'habitants et d'habitats sont visibles autour des *Fausses Noires*, de la *Rolandière* ou encore du *Limimbout*. L'existant peut aussi servir de support d'espaces individuels, comme c'est le cas au *Haut-Faye* par exemple. La cabane d'une des habitantes s'inscrit dans un volume capable existant [Fig. 32, 33]. Tandis que l'autre partie du bâtiment est destinée à l'atelier de reliure végétale qu'elle partage avec un autre habitant de la ZAD. A l'inverse, d'autres habitats sont vraiment installés en retrait de la vie collective. Ce n'est pas pour autant que leurs habitants ne participent pas à la vie collective, mais ils choisissent surement d'impliquer leurs corps et leurs esprits de manière plus modérée dans la lutte.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX - DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

82 MACE, Marielle, *Nos cabanes*, Lagrasse : Verdier, 2019, p60.

83 Des habitant.e.s et collectifs de la Zad de Notre-Dame-des-Landes, «Notre-Dame-des-Landes : La Zad est bien vivante et fait vivre l'alternative », *Reporterre*, 2 juillet 2019.

L'ÉVOLUTIVITÉ DES LIEUX DE VIE

Les plans de quelques lieux et bâtis, réalisés par les étudiants du master alternatives urbaines à l'automne 2015, rendent compte d'une certaine mouvance dans l'organisation spatiale. Un grand nombre d'entre eux, dont les dessins ont été publiés dans le livre « Notre-Dame-des-Landes ou le métier de vivre », ont depuis été détruits. D'autres, se sont construits sur place, ou plus loin.

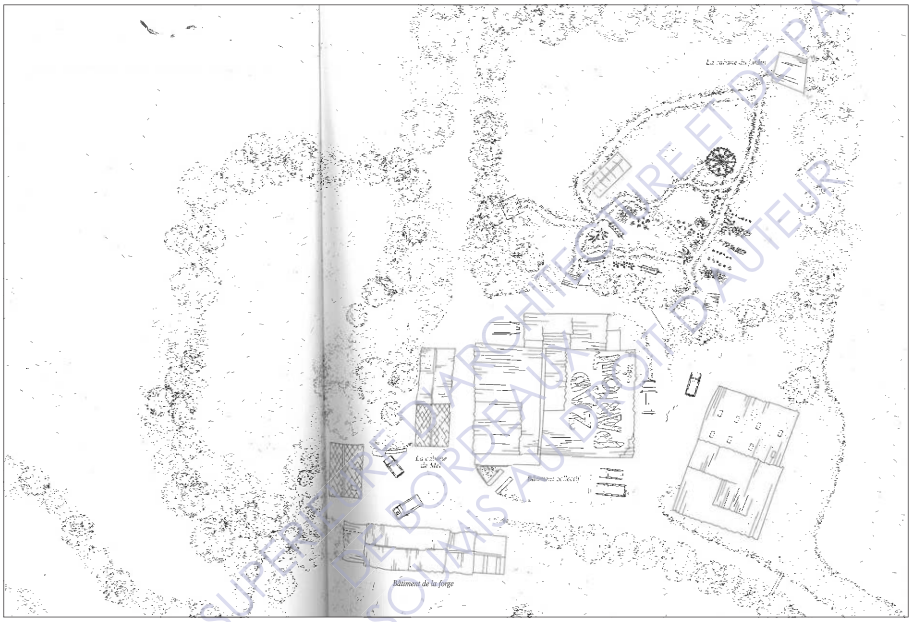

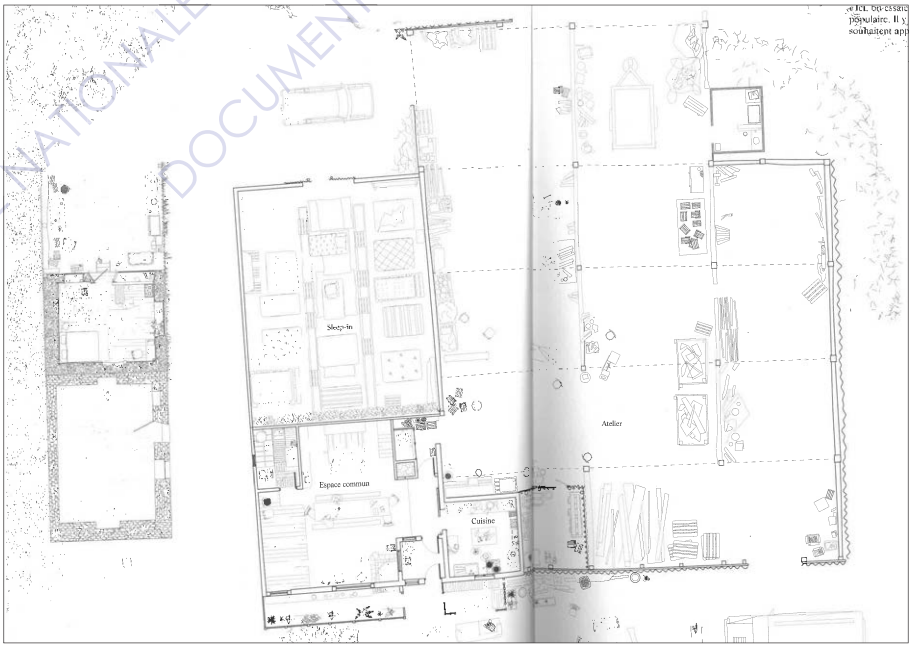

Figures 32 et 33. Plans des bâtiments du Haut-Faye, dessinés par les étudiants du DSAA alternatives urbaines dans l'ouvrage *Notre-Dame-des-Landes ou le métier de vivre*.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Figures 34, 35 et 36. Cabanes individuelles en bois, terre et matériaux réemployés. Photographies prises par l'autrice ainsi que Paul Guillet, un ami (35).

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE BORDEAUX DOCUMENTATION

La disposition des espaces individuels semble avoir également beaucoup évolué depuis quelques années. En 2015, beaucoup d'espaces individuels sont une pièce dans les espaces collectifs, comme une chambre. A contrario, en 2020, il m'a semblé que les espaces collectifs, sont quasiment exempts d'espaces individuels. Ces derniers semblent être éloignés des lieux de vie collectifs. Ainsi, on trouve des cabanes, cabanons, abris… dispersés dans la ZAD. Est-ce dû à la diminution des destructions, à la pérennisation des lieux de vie ? Surement. Mais aussi, la typologie des habitats a probablement permis de faire évoluer les lieux selon les besoins et envies de chacun. Cette capacité de transformation révèle une émancipation par rapport à l'enfermement sclérosant des sociétés. La cabane, parfois vétuste, est aussi une marque de liberté par rapport aux modes de vie dominants[84].

LA CABANE, PORTEUSE D'ASPIRATIONS ET REVENDICATIONS INDIVIDUELLES

La cabane, objet rêvé, d'enfance et d'innocence est également un symbole de repli. Les cabanes de Henry David Thoreau, ou plus récemment de Sylvain Tesson sont des outils de mise à distance qui autorisent l'homme à s'extraire temporairement du monde. Tout en permettant de s'éloigner d'un certain environnement, elle est aussi un support de connexion entre l'homme et la nature[85]. Sa simplicité constructive et fonctionnelle, révèle souvent la fragilité de l'homme face à la puissance de l'environnement. Le vent s'infiltre par les interstices des planches ou des toiles, le bois gonfle sous l'effet de la pluie, le soleil réchauffe les intérieurs.

La cabane est un objet visible de la lutte, contestatrice d'une appropriation de l'espace par certains. L'installation physique des militants dans l'espace et la construction de nouveaux lieux de vie participent à une critique de la propriété et de la privatisation, si courantes dans les sociétés dites modernes. La cabane est porteuse de revendications politiques, sociales et spatiales :

> surtout pas pour prendre place, se faire une petite place là où ça ne gênerait pas trop, mais pour accuser ce monde de places – de places faites, de places refusées, de places prises ou à prendre

Du lieu-refuge en protégeant ses occupants du monde extérieur, à la structure d'extension de la nature, la cabane constitue un outil de dénonciation politique, sur les modes d'aménagement du territoire.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS A DROIT D'AUTEUR

84 LUSSAULT, Michel, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, Paris : Seuil, 2017, p214.

85 RENARD, Thomas, « L'origine primitive de la cabane ou l'origine primitive de l'architecture », *303 arts, recherches, créations*, n°141, 2016.

3- Construire avec les ressources existantes

L'étude des constructions sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes met en lumière une grande diversité de matériaux employés et de techniques constructives mises en œuvre. L'uniformisation de l'habitat et de la construction en général sont des problématiques essentielles pour les architectes. D'une part, les réglementations d'urbanisme peuvent être strictes sur l'emploi de matériaux et de gabarits architecturaux sous couvert d'une intégration paysagère et architecturale du bâti. D'autre part, la généralisation quant à l'utilisation de certains matériaux tels que le ciment, en ont fait des matériaux quasi incontournables, face à des contraintes financières importantes. Les conséquences environnementales de ces filières industrialisées ainsi que la mauvaise gestion des ressources naturelles font du secteur du bâtiment un grand responsable des productions de gaz à effet de serre. Loin de ces dynamiques destructrices, les constructions de la ZAD tendent à faire avec ce qui est disponible sur place, et minimisent ainsi la production d'énergie grise.

DES RESSOURCES À PORTÉE DE MAIN

Enormément de matériaux et éléments de construction sont stockés à travers la ZAD comme j'ai pu le constater lors de ma visite en septembre 2020. Au bord de la route principale, pratiquée à pied, à vélo, à cheval et parfois en voiture, on trouve des dizaines de portes ou fenêtres, entreposées dans l'attente d'un nouvel usage. Dans un hangar ouvert, des toilettes sèches sont démontées en vue de leur prochaine utilisation. Les ressources sont disponibles en libre-service sur la zone. Ceci facilite probablement l'installation de nouveaux arrivants qui voudraient construire un abri.
Ces matériaux sont issus de dons, de glanage ou encore de visites à la déchetterie, comme l'écrit une des habitantes dans l'ouvrage *Habiter Notre-Dame-des-Landes ou le métier de vivr*e. Ces matériaux, parfois détournés, d'autres réemployés, sont utilisés dans les diverses réhabilitations à travers la ZAD. Ainsi, les cabanes et plus largement les constructions sont souvent édifiées avec les rejets de la société dominante :

> sans ignorer que c'est avec le pire du monde actuel (de ses refus de séjours, de ses expulsions, de ses débris) que les cabanes souvent se font, et qu'elles sont simultanément construites par ce pire et les gestes qui lui sont opposés[86].

Elles viennent compléter celles déjà sur place qui nourrissent les différents projets de construction. La forêt de Rohanne constitue une ressource naturelle de bois importante. La gestion de la forêt et de ses constituants s'intègre dans une réflexion globale quant à la place de la nature et son utilisation par l'Homme. Comme me l'a raconté un habitant à propos du processus de coupe pour construire l'*Ambazada*, les arbres ont été sélectionnés, puis

86 MACE, Marielle, *Nos cabanes*, Lagrasse : Verdier, 2019, p28.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DROIT D'AUTEUR

coupés dans la forêt de Rohanne, avant d'être tractés par les chevaux de trait d'un des agriculteurs de la ZAD. Les ressources naturelles mènent au développement d'activités sur la zone, comme c'est le cas avec la fabrique de brique de terre repérée sur la carte de la ZAD. La modération de l'extraction des ressources et par conséquent des activités est bien éloignée des modèles productivistes dont nous avons l'habitude.

DES HABITATS ÉCOLOGIQUES

En plus de l'utilisation de matériaux locaux et réemployés, l'habitat léger est favorisé sur le site afin d'impacter au minimum la nature. Ainsi, cohabitent cabanes, yourtes, tiny house et camions aménagés sur le site, offrant un panel des possibilités d'habitats. Certaines dalles de béton ont néanmoins été construites pour accueillir des activités spécifiques. Ainsi, lors de la visite il m'a semblé que la scierie mais aussi la brasserie prenaient supports sur des dalles, pratiques moins respectueuses de l'environnement. L'utilisation de machines lourdes dans ces espaces a probablement participé à ce choix matériel et constructif.

ECOLE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
TOUS DROITS RÉSERVÉS AU DROIT D'AUTEUR

Figure 37. Photographie publiée sur la page Facebook ZAD NDDL Info, « Retour sur le chantier-école ABRAKADABOIS ! », apprentissage de l'abattage des arbres non-mécanisé.

Figure 38. Stockage de fenêtres, portes et autres éléments de construction en bord de chemin de la Zad. Photographie prise par l'autrice.

Figures 39, 40 et 41. Du stockage à la construction de cabanes. Photographies prises par l'autrice (39, 40) et Cyrille Weiner, publié dans l'ouvrage *Notre-Dame-des-Landes ou le métier de vivre*.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE PAYSAGE

D - ET SI TOUT ÉTAIT QUESTION DE LIEN SOCIAL ?

1- Une importante cohésion humaine

Les installations humaines dans la ZAD de Notre-Dame-des-Landes produisent du sens collectif dans un grand nombre de domaines. Les activités, hier de lutte, aujourd'hui agricoles et artistiques engendrent une coopération forte entre les individus. L'habiter, prend des formes de communauté, dans le partage et la solidarité.

Les luttes contre des grands projets d'aménagement sont caractérisées par des rassemblements humains contraires aux habitudes séparatistes entre différents groupes sociaux. Malgré les politiques de mixité sociale entreprises depuis plusieurs dizaines d'années, des dynamiques de relégation socio-spatiales participent à des problématiques d'exclusion sociale au sein de la ville, mises en lumière par le sociologue Jacques Donzelot. Le manque de cohésion sociale qui en résulte produit une « ville qui ne fait plus société[87] ».

PARTAGE D'UNE LUTTE COMMUNE AVANT TOUT

Au sein des zones de lutte dont Notre-Dame-des-Landes fait partie, ce n'est pas une catégorie sociale qui se regroupe mais plutôt un groupe de militants défendant une idée commune. Il apparait alors un large panel d'origines ethniques, d'idées politiques ou encore de catégories socio-économiques au sein de la ZAD et ses habitants. L'identification d'un ennemi commun et le partage de la lutte engendrent une grande hétérogénéité parmi les militants. Le camp de la lutte devient le lieu d'expression du « ensemble contre tous[88] ». Le géographe Michel Lussault parle d'ailleurs de « spatialité affinitaire » pour décrire cette cohésion induite par la mobilisation militante. L'objet de la résistance contribue à la construction d'une histoire collective commune : « un agrégat circonstanciel d'individus qui convergent ici pour un but qui fait office de puissance cohésive entre les protagonistes : tenir l'espace de l'occupation[89] ».

DES REGROUPEMENTS HUMAINS MOUVANTS

La présence de différents collectifs organise la zone spatialement mais aussi socialement. D'une part, les activités pratiquées sur le lieu orientent les habitants dans leurs activités quotidiennes. Aux *Fosses Noires* et aux *Vraies Rouges*, la boulangerie, la brasserie et le maraîchage sont des activités importantes, tandis qu'au *Haut-Faye*, sont pratiquées en plus du maraichage, la reliure et l'impression végétale. Ainsi, les inclinations de chacun participent à la composition des collectifs humains. D'autre part, les affinités politiques

87 DONZELOT, Jacques, *La ville à trois vitesse,* Paris : La Vilette, 2009.

88 BARBE, Frédéric, « La «zone à défendre» de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Norois*, 2016, pp.238-239.

89 LUSSAULT, Michel, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, Paris : Seuil, 2017, p206.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

et idéologiques engendrent des regroupements autour d'idées communes, au-delà du partage de la lutte contre le projet d'aéroport. Les militants, dans l'effort de la contestation peuvent créer des liens sociaux et amicaux forts : « L'une des armes de ces luttes est l'amitié, la joie et la force données par les amis et par l'amour pour les amis[90]. »

Bien qu'ils partagent des contestations avec une idée commune, certaines distinctions apparaissent entre les militants. Certains, par exemple, refusent tout mécanisation et intrants chimiques dans l'agriculture tandis que d'autres tolèrent ces pratiques agricoles[91]. En 2013, les habitants situés à l'est de la départementale 281, route symbolique dans la lutte de la ZAD, sont ainsi identifiés comme des militants plus réfractaires à l'usage de tracteurs et produits phytosanitaires[92]. Des conflits d'usage et d'idées naissent alors, notamment dans les périodes calmes lorsque les expulsions policières sont moins fréquentes. Une partie de ces différents et des décisions qui peuvent les résoudre sont gérées lors d'assemblées qui regroupent tous les habitants de la zone.

Figure 42. Joie des militants anti-aéroport après l'annonce d'abandon du projet d'aéroport par le gouvernement. Photographie prise par Loïc Venance pour un article de l'AFP publié le 17 janvier 2018.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE STRASBOURG
DROITS AUX IMAGES : DROIT D'AUTEUR

90 MACE, Marielle, *Nos cabanes*, Lagrasse : Verdier, 2019, p42.

91 COLLECTIF COMM'UN, *Habiter en lutte. Zad de Notre-Dame-des-Landes. Quarante ans de résistance*, Paris : Le passager clandestin, 2019, p148.

92 *Idib*, p148.

2- À la recherche d'une autre démocratie

En rupture avec le système politique dominant, les espaces habités de la contestation sont souvent des terrains d'expérimentation de nouveaux dispositifs démocratiques. Tandis que les grands projets d'aménagement sont caractérisés par le manque d'intégration de la population dans leur élaboration[93], les militants cherchent de nouvelles manières de gouverner. À travers une pratique quotidienne, la gouvernance et l'horizontalité d'une démocratie sont repensés afin de constituer un groupe, auto-géré.

LA PAROLE LIBRE ET ÉQUITABLE COMME BASE DE LA DÉMOCRATIE

Des assemblées, organisées à l'*Ambazada*, lieu-phare de l'autogestion de Notre-Dame-des-Landes, permettent à chacun d'exprimer sa voix, bien que ces espaces de discussion soient controversés. Bien que chaque individu ait une voix, les caractères de chacun influent sur les prises de parole, inégales. Des assemblées générales mensuelles mais aussi d'autres assemblées à vocation plus précise, telle que *Sème ta Zad* pour les questions agricoles, permettent de coordonner les grands projets de la zone. Ce sont également des moments de prise de décision majeure, dans des domaines aussi larges que la communication, la gestion ou les stratégies juridiques. L'absence de vote, caractérisé par l'opposition majorité-minorité, implique de longues discussions pour arriver à un consensus[94]. Les modes d'expression et de décision évoluent selon les besoins et les apprentissages, mais s'attachent à limiter les rapports hiérarchiques[95]. À une autre échelle, se tiennent des réunions de collectifs d'habitants qui coordonnent les différents lieux de vie, ou encore des réunions d'usages pour organiser les activités du site[96]. Malgré l'ouverture à tous sur la ZAD, pour entrer dans un collectif et s'installer de manière plus pérenne, il est parfois nécessaire de suivre un protocole d'entrée. Chaque collectif peut en avoir un différent, mais il consiste surtout à mesurer la capacité des individus à partager un quotidien commun. Ces processus d'entrée, et l'expérience des liens sociaux sur le site sont modifiés lors d'une journée du type des portes ouvertes, qui propose d'autres rapports humains que ceux habituellement pratiqués sur la ZAD. Pour vérifier cette hypothèse, il serait intéressant de passer plusieurs jours sur le lieu avec une posture participante plutôt qu'observante.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
LOCAUX PEDAGOGIQUES AU DOCUMENTATION

93 CHOLEZ, Laury-Anne, « La carte des luttes contre les grands projets inutiles » dans La terre au carré sur *France Inter*, le 7 janvier 2020.

94 COLLECTIF COMM'UN, *Habiter en lutte. Zad de Notre-Dame-des-Landes. Quarante ans de résistance*, Paris : Le passager clandestin, 2019, p191.

95 *Idib*, p193.

96 *Idib*, p191.

UNE AUTRE HIÉRARCHIE, QUAND LE MILITANT DEVIENT EXPERT

Au *Haut-Faye*, une université de l'anarchie a pris place plusieurs années durant. A cette époque, philosophes, écrivains, intellectuels ou encore artistes venaient en résidence passer quelques jours. Ils ont contribué à enrichir les débats sur la ZAD par leur expertise[97]. Cela vient compléter la compétence croissante des militants, qui passent d'un statut de profane à un statut de savant par leur connaissance accrue du terrain. En effet, la lutte quotidienne et l'implication dans les imbroglios juridiques de la ZAD par exemple, ont engendré une connaissance des militants dans des domaines en dehors de leurs connaissances originelles. Ces nouvelles connaissances permettent aux militants de faire des « propositions scientifiques[98] » éclairées par des réalités sociales, économiques, géographiques, ou environnementales, parmi d'autres. De la constitution en groupe contestataire nait une identité politique collective[99], forte de son expérience de terrain, qui renforce le poids du projet militant. La politisation du moindre geste[100] de la vie quotidienne engendre des « communautés de gestes[101] » dans lesquelles l'action prime sur le discours. La stratégie de projet s'oppose ainsi aux démarches institutionnelles, dans lesquelles le discours précède l'action.

LE GROUPE PLUTÔT QUE L'INDIVIDU

L'importance de l'image de groupe dans ces contestations explique l'absence d'une figure dirigeante et représentative du mouvement comme l'exprime Michel Lussault : « les occupants mettent un point d'honneur à ce que n'émerge jamais un leader, les portes paroles changent sans cesse[102] ». A Notre-Dame-des-Landes, lors de la plupart des interviews et des enquêtes réalisées auprès des habitants, les militants se désignent tous par le nom « Camille ».

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

97 Propos d'un visiteur régulier de la ZAD rencontré lors des portes ouvertes en septembre 2020, nostalgique des anciennes rencontres qu'il avait pu faire.

98 *Op. Cit.* CHOLEZ, Laury-Anne.

99 SIMON & KLANDERMANS 2001 ; SEBASTIEN, Léa, MILANESI, Julien & PELENC, Jérôme, « Résister aux projets d'aménagement, politiser les territoires. Le concept de résistance éclairée appliqué à trois conflits d'aménagement (France, Belgique) », *VertigO*, vol. N°19, 2019.

100 PRUVOST, Geneviève, « Critique en acte de la vie quotidienne à la Zad de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, vol. N°117, no 1, 2017, pp. 35-62.

101 BULLE, Sylvaine, « Il faut défendre la ZAD de Notre-Dame-des-Landes », *Multitudes*, n°62, 2016, pp. 16-21.

102 LUSSAULT, Michel, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, Paris : Seuil, 2017, p161.

On retrouve cette dénomination à l'écrit dans des articles scientifiques, tels que la « Critique en acte de la vie quotidienne à la Zad de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) » de Geneviève Pruvost. Les individualités militantes, effacées aux yeux du public extérieur, permettent aux militants de nouer un grand nombre de relations avec des voisins, des soutiens ou encore des militants d'autres luttes.

Indéniablement, il est question d'échelle dans le fonctionnement de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. La dimension de la zone mais aussi le nombre relativement faible d'habitants/militants à habiter les lieux quotidiennement, facilite la gestion collective des espaces et des relations sociales. Les 1650 hectares de terres de projet, maintenant réappropriés par les militants pour des usages divers, contrastent avec le gigantisme des villes et des métropoles, dont la gestion n'est plus réellement dans la main des citoyens. Ceci pose la question de la taille limite d'une telle expérience pour que la recherche d'autonomie ainsi que la gestion collective soient possibles. La volonté de changement d'échelle et de reprise en main de la démocratie sur la zone se poursuit dans les revendications militantes pour une gestion collective des terres, notion pour l'instant refusée par les interlocuteurs institutionnels.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX - TOUTE REPRODUCTION
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Figure 43. Une autre idée de la commune, symbolisant la lutte militante pour l'autonomie et l'auto-gestion notamment. Photographie prise par l'autrice.

3- Des limites poreuses

La métropolisation suit une logique de développement concentrique, d'une ville centrale jusqu'à ses périphéries voire même jusqu'aux campagnes environnantes. L'aire d'influence élargie de cette métropole est notamment possible grâce à un maillage de réseaux de communications à travers les territoires[103]. L'hyper-connexion est un symbole de la société moderne, permise grâce aux avancées technologiques. Garantissant à la fois des relations sociales à travers le pays ou les continents, donnant accès à un large répertoire de connaissances numériques, la connexion apporte potentialités et contraintes. Certains altermondialistes et notamment ceux qui s'installent dans des régions enclavées peuvent refuser les logiques du monde extérieur en s'installant *off the grid*[104]. La déconnexion permise par une mise en retrait peut alors participer à la construction d'une autonomie politique, alimentaire ou encore énergétique…

DE LA LOGIQUE DE PROTECTION À CELLE DU TÉMOIGNAGE

Les campements qui accueillent des mouvements contestataires dont font partie les ZAD sont parfois qualifiés « d'espace de refuge[105] ». Physiquement, le lieu se développe au sein d'un périmètre, d'abord déterminé par le projet d'aéroport puis par les usages et installations humaines. Les limites, physiques ou invisibles, permettent l'enracinement des individus à un lieu[106]. La mise en retrait de la ZAD et de ses habitants par rapport à la société dominante a été matérialisée pendant les conflits par des barricades. Délimitant l'intérieur et l'extérieur de la ZAD, la présence de limites physiques permettait également de résister aux expulsions policières.
En septembre 2020, la porosité des limites participait à une inscription du lieu dans le territoire. Ceci engendre un rayonnement sur les territoires, les voisins mais aussi les politiques des environs[107], créant ainsi un haut-lieu. Ce dernier devient un emblème des luttes, au-delà du sujet originel du conflit.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

103 OFFNER, Jean-Marc in PACQUOT, Thierry, (dir), *Repenser l'urbanisme*, Gollion : Infolio, 2013, p60.

104 LUSSAULT, Michel, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, Paris : Seuil, 2017, p237.

105 *Ibid.* LUSSAULT, Michel, p201.

106 CHOAY, Françoise ; LUSSAULT, Michel, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, Paris : Seuil, 2017, p225.

107 BARBE, Frédéric, « La "zone à défendre" de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Norois*, 2016, pp.238-239.

L'ADHÉSION DU PUBLIC, MODE DE LÉGITIMISATION ?

A la différence de l'alimentation ou de la politique, l'autonomie relationnelle ne semble pas être recherchée. L'organisation de portes ouvertes, de Camp Climat ou autres évènements ouverts au public attestent de l'ouverture de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes à des publics extérieurs, moins concernés. La multiplication des supports de mise en lien avec les différents collectifs en lutte[108] renforce l'accessibilité des sujets et des lieux de lutte aux non-initiés. La mise en place de chantiers écoles pour la construction de nouveaux bâtiments engendre la transmission des savoirs. Aux plateformes numériques s'ajoutent des publications d'ouvrages militants, des podcasts de radio ou encore des courts-métrages. Ces supports de communication maniés par les militants leur permettent de s'extraire de la vision donnée par les médias traditionnels, qui parfois dessert les zadistes[109]. Le manque de vérification des sources, l'utilisation et le vols d'images en détournant le propos sont des processus dénoncés par Frédéric Lemaire dans son texte, « Désinformation sur la ZAD de NDDL ».

LA MISE EN RÉSEAU ET LA MULTIPLICATION DES LUTTES

La convergence des luttes, et des groupes militants, d'autant plus permise par internet aujourd'hui, participe à l'ampleur des mouvements contestataires.

> Mais le meilleur rempart face à la normalisation a consisté ici à s'assurer de pouvoir réagir collectivement face aux menaces et obstacles, à continuer à mettre des bâtiments et du matériel en commun, à entretenir les liens directs avec des camarades paysans et leurs structures[110].

Un certaine partie des militants de Notre-Dame-des-Landes et de la lutte du Larzac ont respectivement rejoint les territoires contestés pour y apporter leur soutien. Une vision commune transparait, au-delà du groupe ou du lieu, rassemblant les perceptions du monde que chacun peut avoir[111].

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

108 Comme la campagne de SuperLocal « Occupons le terrain » portée par le Mouvement, Partager C'est Sympa et Notre Affaire à Tous, des collectifs de sensibilisation.

109 LEMAIRE, Frédéric, « Désinformation sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes : les médias au garde-à-vous », *Acrimed*, 2 janvier 2018.

110 Des habitant.e.s et collectifs de la Zad de Notre-Dame-des-Landes, « Notre-Dame-des-Landes : La Zad est bien vivante et fait vivre l'alternative », *Reporterre*, 2 juillet 2019.

111 VIDALOU, Jean-Baptiste, *Etre forêts. Habiter de territoires en lutte, Paris : La découverte*, 2017, p42.

À Notre-Dame-des-Landes, lors de portes ouvertes, d'autres collectifs militants présentaient des luttes locales en cours. L'élaboration de cartes permet de mettre en lumière la concentration de conflits liés à l'aménagement du territoire dans un secteur. Ainsi, dans l'estuaire de la Loire, à proximité de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, on peut observer un grand nombre de conflits, dont font partie celui du Carnet ou du village du Peuple notamment [Fig. 41]. La terminologie employée par les militants met en avant un élément naturel commun : La Loire, autour de laquelle se développent des projets contestés. De plus, ils sont mis en opposition avec la métropole nantaise, qui serait encerclée par les luttes. Ainsi, apparaît un clivage entre la métropole et la périphérie.

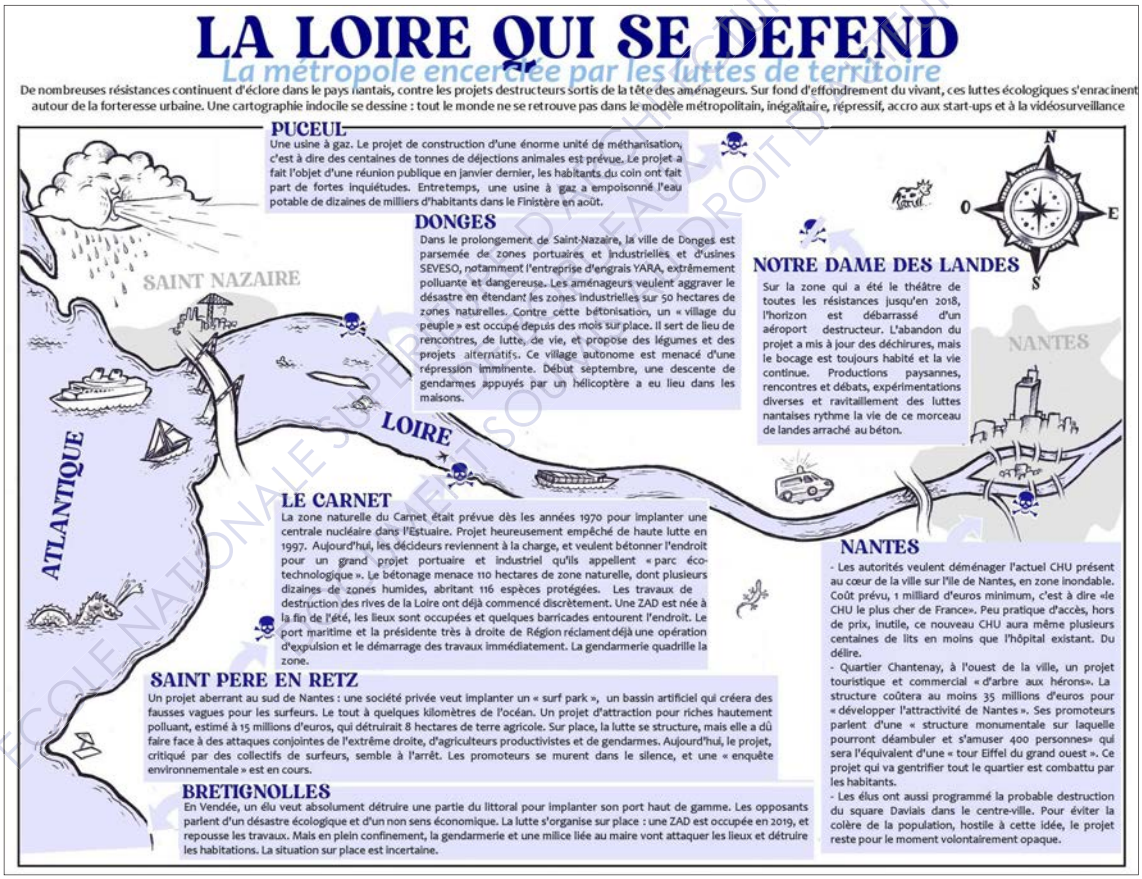

Figure 44. Cartographie extraite du dernier numéro de la revue *Nantes Révoltée* et diffusée sur le site internet, dans un article daté du 12 octobre 2020.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DROIT D'AUTEUR

CONCLUSION

Depuis plusieurs années, on observe une multiplication d'espaces de lutte qui naissent en réaction à des grands projets d'aménagement du territoire. L'occupation des sites de projet est devenu un mode de contestation privilégié en permettant une implication physique des militants en temps réel dans la lutte. Les militants, plus que s'attaquer à un projet d'aménagement, émettent des critiques envers un système de société. La résidentialisation des contestations engendre la création de sociétés altermondialistes dans lesquelles cohabitent élaboration de nouveaux modes de vie et résistances pour certaines. Au XXIème siècle, ces habitants/militants proposent de nouvelles perspectives sur les modes d'habiter le monde répondant tant bien que mal à des problématiques relatives à l'environnement, l'habitat, l'économie ou encore la démocratie à l'échelle de leur communauté.

Dans ce mémoire, à travers l'étude de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, j'ai souhaité questionner l'apport éventuel des mouvements militants dans les dynamiques d'établissement humain. L'étude documentaire a été riche parce qu'existent déjà de nombreuses études ou ouvrages de qualité sur le sujet. La visite du lieu et interviews lors d'une journée de portes ouvertes m'a permis de bien mesurer les choses, bien que cette observation *in-situ* soit à nuancer du fait du biais engendré par la mise en scène du lieu à des fins de présentation à un public extérieur. Les articles scientifiques, notamment ceux d'auteurs ayant résidé sur le lieu m'ont permis de me détacher à la fois de mon regard empreint de sympathie pour cette ZAD mais aussi de celui proposé par les militants lors de cette journée spéciale. L'absence d'échanges avec d'autres acteurs (région, département, chambre d'agriculture, …) constitue un biais non négligeable dans ce travail de recherche qui se concentre sur la quotidienneté au sein de la zone.

Produit dans une période apaisée de la lutte, ce travail de recherche révèle l'exploration de pratiques autonomes par les militants qui se démarquent de celles des systèmes de société dominants. Au-delà du rejet des pratiques et des discours conventionnels, l'intérêt se situe dans l'émergence de propositions alternatives, testées quotidiennement au sein de la ZAD. C'est une critique de l'aménagement du territoire qui s'exprime, contestant une vision utilitariste de la périphérie des grandes villes, considérée comme support au développement et à l'extension des métropoles, et redonnant un poids fort au lieu. Plutôt que de devenir continuité de la métropole Nantaise, la ZAD de Notre-Dame-des-Landes tend à créer un espace autonome, ou du moins, moins dépendant de la métropole ainsi que des systèmes mondialisés.

Cette autonomie se concrétise dans le domaine de l'alimentation par le développement d'une agriculture paysanne nourricière sur la ZAD. La mise en place d'une agriculture raisonnée, sans pesticides et moins mécanisée répond à la fois à des enjeux de souveraineté alimentaire mais aussi à

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DOCUMENTS SOUMIS AUX DROITS D'AUTEUR

des enjeux environnementaux. Les dynamiques de cohabitation plutôt que de domestication de la nature, mises en avant dans les propos et pratiques militantes, rejoignent l'idée d'une nature complémentaire de l'activité humaine.

Le développement d'une économie locale, qui prend appui sur les activités menées au cœur de la ZAD, participe à la mise en valeur du territoire en même temps qu'elle augmente le pouvoir d'autonomie des militants. La reterritorialisation d'activités s'accompagne de systèmes d'échanges et de troc, entre les militants de la zone mais aussi avec certains voisins et adhérents au contre-projet des militants. Aux idéaux de croissance infinie et de production mondialisée, s'oppose donc l'expérimentation zadiste d'un système économique dans lequel le contingentement des ressources, la complémentarité et la solidarité supplantent la compétitivité. La reprise en main sur l'habitat et en général la construction sur la zone permet aux militants de mettre en œuvre les concepts de l'habitat léger sur l'ensemble de la ZAD, en opposition au processus de zonage territorial et constructions plus pérennes. Ces recherches d'autonomie sont encore aujourd'hui complémentaires, même si idéologiquement opposées, de systèmes alimentaires, économiques, ou encore politiques traditionnels. Bien qu'encore en évolution et informel, c'est probablement l'un des domaines du fonctionnement de la ZAD où les expériences menées sont intéressantes à observer.

Plus que les mots, ou les concepts idéologiques, ce sont les corps qui sont mis en action, dans la lutte contre le projet d'aéroport au départ, puis dans l'élaboration d'alternatives jour après jour. Du point de vue des interactions entre les personnes, la mise en place d'un système démocratique plus horizontal permet à tous les militants de participer au sein de la ZAD.
La société de gestes qui s'installe sur la ZAD donne l'opportunité à chacun d'être acteur, y compris dans des domaines dans lesquels il n'est pas expert à la base. La bienveillance accordée à l'humain ainsi qu'à l'environnement va de pair avec la construction d'un projet commun sur la ZAD dans lequel le collectif est plus important que l'individuel.

Loin de proposer une réponse idéale aux multiples crises que nous traversons, les laboratoires de micro-expériences que peuvent être les Zones à Défendre, proposent des bribes de réponse à leurs échelles. En effet, les militants, à travers leurs pratiques quotidiennes, œuvrent à redéfinir leurs rapports avec un environnement proche. Aux échanges économiques mondialisés, ou systèmes de production agricole et de transformation délocalisés et aux liens sociaux souvent faibles à travers le monde s'opposent des visions de sobriété et de localité.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

La question de l'évolution dans le temps de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes est posée. Le statut illégal de nombre d'installations menace la pérennisation d'une telle expérience. A l'exception d'un processus d'intégration progressif d'installations agricoles qui sécurise une partie des habitants, l'existence d'un cadre légal plus global n'est-il pas un facteur de risque pour des modes de vie développés à contre-courant ?

Les Zones À Défendre constituent un des exemples les plus radicaux d'altermonde, en se construisant originellement sur un fond de lutte contre l'Etat et/ou les collectivités territoriales. D'autres expériences, telles que les oasis ou les éco-lieux participent également au renouvellement des modes d'habiter, plus respectueux à la fois de l'homme et de l'environnement. La transition ne consisterait-elle pas à envisager le territoire comme un patchwork de systèmes plutôt que de persévérer à en conserver un unique qui semble de plus en plus controversé, présentant des résultats en terme d'impact écologique et social bien en deçà des objectifs de soutenabilité de notre monde ?

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

TABLES DES FIGURES

Couverture. Photographie prise sur la Zone à Défendre de Notre-Dame-des-Landes lors des journées portes ouvertes. Image prise et retouchée par l'autrice.

Figure 1. Carte des principales contestations écologistes de grands projets en France. Réalisée par la géographe et cartographe Cécile Marin illustrant l'article « 50 ans de luttes » publié dans *Le Monde Diplomatique* en novembre 2019.
URL : https://www.monde-diplomatique.fr/cartes/luttes-ecolos-50ans

Figure 2. Carte de localisation du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes par rapport à la métropole Nantaise. Extraite du dossier de la commission nationale du débat public produit dans le cadre de la consultation des habitants du département Loire-Atlantique le 26 juin 2016, avec la question : « Êtes-vous favorable au projet de transfert de l'aéroport Nantes Atlantique sur la commune de Notre-Dame-des-Landes ? »
URL : https://cpdp.debatpublic.fr/debatpublic-nddl/

Figure 3. Extraits de notes prises par l'autrice lors des portes ouvertes de la Zad de Notre-Dame-des-Landes, le 27 septembre 2020.

Figure 4. Schéma des sujets en question avant la visite de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes.

Figure 5. Carte des vingt-deux métropoles françaises. Réalisée par Karine Hurel et Félix Moulin de la *Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme* en octobre 2018.
URL : http://www.fnau.org/fr/publication/la-france-des-22-metropoles/

Figure 6. Carte répertoriant les luttes à l'encontre de Grands Projets Inutiles Imposés, selon différentes catégories (Industrie, transport, agriculture...) Réalisée par la journaliste Laury-Anne Cholez, journaliste indépendante du journal *Reporterre.*
URL : https://reporterre.net/La-carte-des-luttes-revelateur-de-l-ampleur-des-contestations-locales

Figure 7. Carte collaborative des projets inutiles, répartis selon le statut du projet (abandonné, en cours, réalisé ...).
URL : https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/la-carte-des-projets-inutiles_12246#6/46.863/7.352

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Figure 8. Carte de l'artificialisation des sols en France, réalisée par l'*Observatoire de l'Artificialisation des Sols* dans le cadre de l'étude mesurant les flux d'artificialisation entre 2009 à 2017.
URL : https://artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/les-donnees-au-1er-janvier-2019

Figure 9. Extrait de la synthèse de l'*Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise*, « Comment nourrir les 630 000 habitants de l'agglomération nantaise avec une alimentation de qualité ? » Septembre 2018 pilotée par Romain Siegfried, Adeline Poux et Liza Martial-Kerivel avec l'appui de l'équipe de l'Auran
URL : https://www.auran.org/publications/comment-nourrir-les-630-000-habitants-de-lagglomeration-nantaise-avec-une-alimentation

Figure 10. Plan de l'implantation du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Réalisée par Scetauroute en septembre 2006.

Figure 11. Extrait de la note de la ministre de la transition écologique en charge des transports, Elisabeth Borne, concernant l'exploitation des aéroports, mars 2019.

Figure 12. Carte sensible de la Zad de Note-Dame-des-Landes, réalisée avec Quentin Faucompré, et les contributions dessinées de Mano et Pia, pour le compte des éditions *À la criée*. URL : http://www.formes-vives.org/blog/index.php?2016/02/08/850-carte-zad

Figure 13. Carte de la zone d'aménagement portuaire Ouest Atlantique, identifiant les parcelles acquises par le département Loire-Atlantique en décembre 1999.
URL : http://miroirs.ironie.org/acipa.free.fr/Plus/parcelles.jpg

Figure 14. Photographie prise par l'autrice lors des journées portes ouvertes, en bord de chemin au coeur de la Zad de Notre-Dame-des-Landes.

Figure 15. Illustration d'Alessandro Pignocchi, chercheur en sciences sociales dans la bande dessinée « La Recomposition des mondes ».
URL : https://www.partage-le.com/2019/07/30/zad-nature-culture-et-recomposition-des-mondes-un-entretien-avec-alessandro-pignocchi/

Figure 16. Photographie prise par l'autrice d'un chemin reliant les différents lieux de la ZAD.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Figure 17. Recensements agricoles et enquête sur la structure des exploitations agricoles en France métropolitaine. Étude et graphique réalisés par l'*Agreste*.
URL : https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri350/primeur350.pdf

Figures 18 et 19. Photographies de différents espaces de culture, prises par l'autrice.

Figure 20. Photographie prise par l'autrice, à proximité de la *ferme des 100 noms*. Lieu de fabrication de galettes et d'élevage de moutons.

Figure 21. Militantisme pour une « Zone Agricole Durable » à Notre-Dame-des-Landes. Photographie prise par Loïc Venance pour un article de l'AFP publié le 17 janvier 2018.

Figure 22. Carte de la Zone à défendre de Notre-Dame-des-Landes, produite par les militants répertoriant différents lieux de vie et activités de la zone. Document distribué aux visiteurs de la Zad en septembre 2020.

Figures 23 et 24. Outils agricoles et structure de transformation, photographies prises par l'autrice.

Figure 25. Outils agricoles, photographie prise par l'autrice.

Figure 26. Adresses et boîtes aux lettres au coeur du bocage. Photographie prise par l'autrice.

Figure 27. Carte des communs de la Zone à défendre de Notre-Dame-des-Landes, répertoriant différents lieux de vie et activités de la zone. Extraite de l'ouvrage *Défendre la zad*, par le Collectif Mauvaise Troupe en 2016.

Figure 28. Une extension de bâtiment collectif pour accueillir les visiteurs temporaires. Photographie prise par l'autrice.

Figures 29, 30 et 31. Lieux de vie, cabane colorée et scierie en construction : différents lieux de vie collectifs à travers la Zad. Photographies prises par l'autrice ainsi que Paul Guillet, un ami (31).

Figures 32 et 33. Plans des bâtiments du Haut-Faye, dessinés par les étudiants du DSAA alternatives urbaines dans l'ouvrage *Notre-Dame-des-Landes ou le métier de vivre*.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Figures 34, 35 et 36. Cabanes individuelles en bois, terre et matériaux réemployés. Photographies prises par l'autrice ainsi que Paul Guillet, un ami (35).

Figure 37. Photographie publiée sur la page Facebook ZAD NDDL Info, « Retour sur le chantier-école ABRAKADABOIS ! », apprentissage de l'abattage des arbres non-mécanisé.

Figure 38. Stockage de fenêtres, portes et autres éléments de construction en bord de chemin de la Zad. Photographie prise par l'autrice.

Figures 39, 40 et 41. Du stockage à la construction de cabanes. Photographies prises par l'autrice (39, 40) et Cyrille Weiner, publié dans l'ouvrage *Notre-Dame-des-Landes ou le métier de vivre*.

Figure 42. Joie des militants anti-aéroport après l'annonce d'abandon du projet d'aéroport par le gouvernement. Photographie prise par Loïc Venance pour un article de l'AFP publié le 17 janvier 2018.
URL : https://www.lexpress.fr/actualite/societe/nddl-les-francais-approuvent-massivement-l-abandon-du-projet_1977116.html

Figure 43. Une autre idée de la commune, symbolisant la lutte militante pour l'autonomie et l'auto-gestion notamment. Photographie prise par l'autrice.

Figure 44. Cartographie extraite du dernier numéro de la revue *Nantes Révoltée* et diffusée sur le site internet, dans un article daté du 12 octobre 2020.
URL : https://www.nantes-revoltee.com/%F0%9F%8D%81loire-en-lutte-la-metropole-nantaise-encerclee-par-luttes-de-territoires/

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

COLLECTIF COMM'UN, *Habiter en lutte. Zad de Notre-Dame-des-Landes. Quarante ans de résistance*, Paris : Le passager clandestin, 2019

DEBARDIEUX, Bernard, « Haut lieu et géosymbole » , définition issue du « Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés », *Géoconfluences*, 2013, dirigé par Jacques Lévy et Michel Lussault, URL : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/haut-lieu-geosymbole

DONZELOT, Jacques, *La ville à trois vitesse,* Paris : La Vilette, 2009

FABUREL, Guillaume, *Les métropoles barbares : démondialiser la ville, désurbaniser la terre*, Lyon : Le Passager clandestin, 2018

GENOT, Claude, *La nature en mal d'aménagement*, Paris : Hesse, 2020

LUSSAULT, Michel, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, Paris : Seuil, 2017

VIDALOU, Jean-Baptiste, *Etre forêts. Habiter de territoires en lutte,* Paris : La découverte, 2017

MACE, Marielle, *Nos cabanes*, Lagrasse : Verdier, 2019

PACQUOT, Thierry, (dir), *Repenser l'urbanisme*, Gollion : Infolio, 2013

PIGNOCCHI, Alessandro, *La recomposition des mondes*, Paris : Seuil, 2019

Articles scientifiques

AYUERO, Javier, « L'espace des luttes. Topographie des mobilisations collectives. », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. n°160, no 5, 2005, pp.122-132. URL : https://www.cairn.info/journal-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2005-5-page-122.htm

BARBE, Frédéric, « La «zone à défendre» de Notre-Dame-des-Landes ou l'habiter comme politique », *Norois*, 2016, pp.238-239. URL : http://journals.openedition.org/norois/5898

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

BOUBA-OLGA, Olivier & GROSSETTI, Michel, « La mythologie CAME (Compétitivité, Attractivité, Métropolisation, Excellence) : comment s'en désintoxiquer ? », *HAL*, 2018. URL : https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01724699v2

BULLE, Sylvaine, « Il faut défendre la ZAD de Notre-Dame-des-Landes », *Multitudes*, n° 62, 2016, pp. 16-21. URL : https://www.cairn.info/revue-multitudes-2016-1-page-16.htm

COUTANT, Philippe, « Réinventer le politique : autour de la ZAD de Notre-Dame-de-Landes », *Chimères,* vol. N°83, no 2, 2014, pp. 149-158. URL : https://www.cairn.info/revue-chimeres-2014-2-page-149.htm

DELÉAGE, Jean-Paul, « Éloge de la ZAD et de son monde », *Écologie & politique,* 2018/2 (N° 57), pp. 5-10. URL : https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique-2018-2-page-5.htm

PAILLOUX, Anne-Laure, « Zone d'aménagement différé contre « zone à défendre». Analyse d'une lutte pour l'autonomie dans/de l'espace rural. » *Justice spatiale*, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, UMR LAVUE 7218, Laboratoire Mosaïques, Droit au village, vol. N°7, 2015. URL : http://www.jssj.org/article/zone-damenagement-differe-contre-zone-a-defendre-analyse-dune-luttepour-lautonomie-dansde-lespace-rural/.

PRUVOST, Geneviève, « Critique en acte de la vie quotidienne à la Zad de Notre-Dame-des-Landes (2013-2014) », *Politix*, vol. N°117, no 1, 2017, pp. 35-62. URL : https://www.cairn.info/revue-politix-2017-1-page-35.htm

RENARD, Jean, & RIALLAND-JUIN, Cécile, « Le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes : les rebonds d'un aménagement conflictuel », *Géoconfluences*, 2013. URL : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/territ/FranceMut/FranceMutDoc17.htm

RENARD, Thomas, « L'origine primitive de la cabane ou l'origine primitive de l'architecture » *303 arts, recherches, créations*, n°141, 2016. URL : https://www.researchgate.net/publication/319123338_Le_mythe_de_la_cabane_ou_l%27origine_primitive_de_l%27architecture_303_arts_recherches_creations_N_141_mai_2016

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

RIPOLL, Fabrice, « S'approprier l'espace… ou contester son appropriation ? Une vue des mouvements sociaux contemporains », *Norois*, vol. n° 195, 2005, pp. 29-42. URL : http://journals.openedition.org/norois/489
ROLLOT, Mathias, « Aux orgines de la «biorégion». Des biorégionalistes américains aux territorialistes italiens », *Métropolitiques*, 2018. URL : https://metropolitiques.eu/Aux-origines-de-la-bioregion.html

SEBASTIEN, Léa, MILANESI, Julien & PELENC, Jérôme, « Résister aux projets d'aménagement, politiser les territoires. Le concept de résistance éclairée appliqué à trois conflits d'aménagement (France, Belgique) », *VertigO*, vol. N°19, 2019. URL : https://id.erudit.org/iderudit/1065415ar

Articles de presse

AFP, « Modernisation des campagnes : l'œuvre inégale du XIXème siècle », 1 décembre 2006. URL : https://www.lafranceagricole.fr/article/modernisation-des-campagnes-l-oeuvre-inegale-du-xix-siecle-1,0,56168817.html

Bureau de l'association Terre de Liens Pays de la Loire, Communiqué de presse, 11 avril 2018. URL : https://terredeliens.org/notre-dame-des-landes-communique.html

CAILLOCE, Laure, « Le droit peut-il sauver la nature ? », *Journal du CNRS*, 17 mai 2017. URL : https://lejournal.cnrs.fr/articles/le-droit-peut-il-sauver-la-nature

Des habitant.e.s et collectifs de la Zad de Notre-Dame-des-Landes, « Notre-Dame-des-Landes : La Zad est bien vivante et fait vivre l'alternative », *Reporterre*, 2 juillet 2019. URL : https://reporterre.net/Notre-Dame-des-Landes-La-Zad-est-bien-vivante-et-fait-vivre-l-alternative

FUMEY, Gilles, « Les ZAD sont l'apprentissage des communs », *Libération*, 14 juillet 2020. URL : http://geographiesenmouvement.blogs.liberation.fr/2020/07/14/les-zad-sont-lapprentissage-des-communs/

MALAURIE, GUILLAUME, « Notre-Dame-des-Landes : "La logique de décroissance est suicidaire" » publié dans L'*Obs*, 13 décembre 2012. URL : https://www.nouvelobs.com/planete/20121213.OBS2409/notre-dame-des-landes-la-logique-de-decroissance-est-suicidaire.html

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

LE BRIGAND, Jacques, « Notre-Dame-des-Landes, des enjeux et luttes d'influence entre collectivités locales » *Gazette des communes*, 28 novembre 2012. URL : https://www.lagazettedescommunes.com/141153/notre-dame-des-landes-des-enjeux-et-luttes-dinfluence-entre-collectivites-locales/

LEMAIRE, Frédéric, « Désinformation sur la ZAD de Notre-Dame-des-Landes : les médias au garde-à-vous », *Acrimed*, 2 janvier 2018. URL : https://www.acrimed.org/Desinformation-sur-la-ZAD-de-Notre-Dame-des

MAZET, Gérard, « Penser un monde nouveau «Citoyens du monde, unissez-vous !» », *L'humanité*, 9 août 2020. URL : https://www.humanite.fr/penser-un-monde-nouveau-citoyens-du-monde-unissez-vous-par-gerard-mazet-692293

RIMPERT, Isabelle, « Notre-Dame-des-Landes, le laboratoire vivant d'une société de communs », 10 juin 2015. URL : https://reporterre.net/Notre-Dame-des-Landes-le-laboratoire-vivant-d-une-societe-des-communs

Billets de blog

HALLEGATTE, Damien, « Acheter, c'est voter ? », billet de blog, libredeconsommer, 17 juin 2015, URL : https://libredeconsommer.com/2015/06/17/acheter-cest-voter/

Emission de radio

CHOLEZ Laury-Anne, « La carte des luttes contre les grands projets inutiles » dans La terre au carré sur *France Inter*, le 7 janvier 2020.

DELORME Florian, « La déconnexion, un art d'être au monde (1/4) : Eco-communautés, «nowtopia», temple souterrain : s'isoler pour refaire société » dans Cultures Monde sur *France Culture*, le 20 avril 2015.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Rapports

Article 49 de la loi ESSOC. Legifrance. 10 août 2018. Mis à jour le 9 décembre 2020. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000037309113/2018-08-12/

Article L151-4 du code de l'urbanisme. Legifrance. Mis à jour le 23 novembre 2018. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074075/I&fonds=JORF&fonds=CIRC&typePagination=DEFAULT&pageSize=10&page=1&tab_selection=all&anchor=LEGISCTA000031211918#LEGISCTA000031211918

Commissariat général au développement durable, « Evaluation du taux d'artificialisation en France : comparaison des sources Teruti-Lucas et fichiers fonciers », Août 2019. URL : https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-08/datalab-56-evaluation-du-taux-d-artificialisation-en-france-aout2019.pdf

Commissariat général au développement durable, « Atlas régional de l'occupation des sols en France », Octobre 2016. URL : https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-01/datalab-2-atlas-regional-de-loccupation-des-sols-en-france%20%28clc%29-octobre2016.pdf

Compte-rendu de la cour de cassation civile du 15 septembre 2015. Relatif à l'article 2272 du code civil, à propos de la prescription acquisitive. URL : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000019017157/

LAISNEY, C, « Document de travail du Centre d'études et de prospective n°5 : L'évolution de l'alimentation en France », *Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire*, janvier 2012. URL : https://agriculture.gouv.fr/evolution-de-lalimentation-en-france-document-de-travail-ndeg5

Direction du transport aérien, « Note relative aux compétences des collectivités territoriales en matière d'exploitation des aérodromes et d'organisation des services de transport aérien public aux préfets de région et de département », *Ministères de la transition écologique, de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales,* 12 mars 2019. URL : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/competences_collectivites_territoriales.pdf

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DU PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENTS SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

WWF, « Projet d'aéroport du Grand Ouest, Notre-Dame-des-Landes, une offense à la conservation de la biodiversité en France », 2013. URL : https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2017-09/130314_rapport_nddl.pdf

Filmographie

Notre-Dame-des-Landes, au cœur de la lutte (Christophe Kergosien, Pierrick Morin) 2012

Notre-Dame-des-Landes, la reconquête (Thibault Ferié) 2018

Notre-Dame-des-Landes : 50 ans de conflits résumés en 3 minutes (Le Monde) 2018. URL : https://www.youtube.com/watch?v=W3ynShq2HXg

Sitographie

Campagne de SuperLocal « Occupons le terrain » portée par le Mouvement, Partager C'est Sympa et Notre Affaire à Tous, des collectifs de sensibilisation. URL : https://superlocal.team/

Site internet des militants de la Zad de Notre-Dame-des-Landes
URL : https://zad.nadir.org/spip.php?article3067

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier l'équipe entière de professeurs du séminaire *Repenser la métropolisation : Construire un monde en transition*, qui ont oeuvré à m'accompagner dans ce travail de recherche pendant trois semestres.

Merci à Paul, de m'avoir permis d'utiliser quelques unes de ces photographies pour illustrer ce travail, mais aussi à Charlotte, Maider et Thomas, qui m'ont accompagné dans cette déambulation à travers la ZAD de Notre-Dame-des-Landes. Marine, également, pour les conseils de mise en page et les petites fourmis relectrices, qui ont patiemment relu et corrigé les erreurs. Ma famille et Pacôme, pour leur patience et accompagnement.

Pour finir, je tiens à remercier les habitants/militants de la ZAD, présents le jour des portes ouvertes, pour leurs partages et leurs explications de leur vie quotidienne.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR